

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DIRECTION DE LA PLANIFICATION



Exportations de produits du Sénégal

Choix d'exportations pour tirer parti de la ZLECAf

Document de travail

Madaniou DIEME^{*1}

Mariama CISSE^{✉2}

Juin 2023

Les opinions exprimées dans ce document de travail sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Direction de la Planification. L'objectif recherché est de susciter des commentaires et le débat.

¹ * Ministère de l'économie, du plan et de la coopération (MEPC) / Direction générale de la planification et des politiques économiques (DGPPE) / Direction de la planification. madaniou.dieme@gmail.com

² ✉ Ministère de l'économie, du plan et de la coopération (MEPC) / Direction générale de la planification et des politiques économiques (DGPPE) / Direction de la planification. mariamacisse19@gmail.com

Sommaire

Liste des figures	3
Liste des tableaux	4
Liste des annexes	4
Sigles et Abréviations.....	5
Résumé	6
Introduction.....	7
I. Contexte	9
II. Faits stylisés	11
1. Exportations sénégalaises vers l’Afrique : une tendance à la hausse	11
2. Intégration régionale : une analyse comparative	13
3. Capacité productive : Analyse par dimension et dans des pays de comparaison	14
4. Diversification des exportations sénégalaises.....	17
5. Complexité économique et gain d’opportunité des exportations sénégalaises.....	20
III. Méthodologie.....	22
1. Approche basée sur l’offre de produits du Sénégal : les performances intrinsèques.....	22
2. Approche basée sur la demande africaine : lorsque l’offre sénégalaise rencontre la demande africaine.....	23
3. Approche basée sur les ACR : prémisses d’une spécialisation.....	24
IV. Analyse des résultats	25
1. Approche basée sur l’offre de produits du Sénégal	25
2. Approche basée sur la demande africaine.....	27
3. Approche basée sur les ACR.....	30
V. Potentiels marchés et opportunités pour les exportations.....	33
VI. Synthèse et discussion des résultats	39
Conclusion et recommandations	41
Bibliographie.....	44
Annexes	45

Liste des figures

Figure 1 : PIB par habitant et Exportations, 2020	12
Figure 2 : Tendance du PIB réel et des exportations sénégalaises vers l'Afrique	13
Figure 3 : Dimensions de l'Indice de l'intégration régionale en Afrique	14
Figure 4 : Capacité productive et exportations	15
Figure 5 : Indice par catégorie de l'ICP du Sénégal (2010-2018)	16
Figure 6 : Comparaison avec les 5 pays ayant l'ICP le plus élevé en Afrique, 2018	17
Figure 7 : Diversification et exportations, 2020	18
Figure 8 : Indice de diversification des exportations, 2020	19
Figure 9 : Complexité économique et PIB par habitant, 2020	21
Figure 10 : 10 premiers produits présentant les gains d'opportunités les plus élevés en exportation pour le Sénégal, 2019	22
Figure 11 : Taxonomie des exportations du Sénégal vers l'Afrique	28
Figure 12 : Produits champions pour le Sénégal (2011-2020)	30
Figure 13 : Produits émergents pour le Sénégal (2011-2020)	31
Figure 14 : Produits en déclin pour le Sénégal (2011-2020)	32
Figure 15 : Produits faibles pour le Sénégal (2011-2020)	33
Figure 16 : Niveau moyen des tarifs appliqués dans les pays de destination des exportations	35
Figure 17 : 20 premiers marchés les plus proches avec des tarifs (distance en Km)	37
Figure 18 : Potentiels marchés pour les 10 produits considérés	37

Liste des tableaux

Tableau 1 : Produits champions exportés par le Sénégal.....	25
Tableau 2 : Produits émergents exportés par le Sénégal.....	26
Tableau 3 : Produits en déclin exportés par le Sénégal.....	26
Tableau 4 : Produits contre-performants exportés par le Sénégal.....	27
Tableau 5 : Produits champions à privilégier.....	33
Tableau 6 : Tarifs applicables plus élevés pour les exportations sénégalaises.....	35
Tableau 7 : Tarifs applicables plus élevés pour les exportations sénégalaises vers les pays les plus proches.....	38
Tableau 8 : Synthèse des produits champions (Taxonomie 1 et Taxonomie 2).....	39
Tableau 9 : Synthèse des produits émergents (Taxonomie 1 et Taxonomie 2).....	40

Liste des annexes

Annexe 1 : Espace produit dans quelques pays de comparaison.....	45
Annexe 2 : Produits contre performants selon l'ACR.....	46
Annexe 3 : Produits contre-performants selon l'approche par l'offre.....	47
Annexe 4 : Produits faibles selon l'approche par la demande.....	48
Annexe 5 : Synthèse de la taxonomie des exportations du Sénégal vers l'Afrique.....	51

Sigles et Abréviations

ACR	Avantage comparatif révélé
AICD	African Infrastructure Country Diagnostics
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CER	Communauté économique régionale
ECI	Indice de complexité économique
ICP	Indice des capacités productives
IIRA	Indice de l'intégration régionale en Afrique
PSE	Plan Sénégal émergent
TCAM	Taux de croissance moyen annuel
TIC	Technologie de l'information et de la communication
ZES	Zones économiques spéciales
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

Résumé

L'objectif général du présent rapport est d'identifier les produits sur lesquels le Sénégal peut miser pour gagner le pari de la ZLECAf, produits susceptibles de promouvoir les exportations sénégalaises vers l'Afrique.

Pour atteindre cet objectif, une méthodologie basée sur trois approches taxonomiques complémentaires a été utilisée. Elle a porté sur l'offre de produits d'exportations du Sénégal vers l'Afrique, la demande africaine adressée à l'Afrique et les avantages comparatifs révélés du Sénégal en Afrique.

Au total, les 10 groupes de produits retenus sont ; « Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques », « Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons », « Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ... », « Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculs ou de lait ; pâtisseries », « Engrais », « Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ... », « Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ... », « Ouates, feutres et non tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie », « Produits céramiques » et « Fonte, fer et acier ».

Les résultats montrent clairement que le Sénégal est champion de façon répartie dans l'exportation de produits primaires, à moyennes et à haute technologie. Par ailleurs, il faut souligner que l'avantage comparatif du Sénégal sur les produits à technologie élevée s'est détérioré sur la période 2016-2020 comparée à la période 2011-2015. Par ailleurs, sur la période 2016-2020, il a été noté que la structure de la demande africaine portant n'épouse pas l'offre de produits du Sénégal, même si cette offre porte sur des produits à plus forte intensité technologique.

De plus, l'analyse des potentiels marchés permet de dire que c'est le Soudan qui est la destination la plus fréquente, suivi de la Tunisie, du Rwanda, de l'Algérie et du Burundi. Pour ce qui concerne des tarifs appliqués, les meilleurs marchés à cibler davantage seraient la Tunisie, le Soudan, l'Angola, l'Égypte, l'Algérie et le Cameroun, où un taux de taxe plus élevé est actuellement appliqué.

Introduction

Dans une perspective de croissance économique soutenue, durable et inclusive, il est important de miser sur le développement et l'amélioration de l'offre de produits aussi bien pour l'approvisionnement du marché national que celui mondial. Cette stratégie qui débouche à la fois sur une diminution de la dépendance aux importations et sur l'accroissement de la capacité d'exportation, a permis à de nombreux pays cités en exemple au niveau mondial, notamment ceux d'Asie, de réaliser d'importants bonds de croissance.

En effet, il s'agit d'une substitution progressive aux exportations de produits primaires à des filières de plus en plus élaborées, plus intensives en capital et à plus forte valeur ajoutée. Elle permet de miser sur des produits beaucoup plus compétitifs et des emplois durables, générant ainsi plus de valeur ajoutée. Cette stratégie de développement, qui doit être modelée suivant un cadre institutionnel, économique et politique, a toujours été l'objet de d'initiatives venant des gouvernements ou des communautés économiques régionales.

C'est dans ce contexte qu'au niveau africain, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) qui a pour objectifs, entre autres, de créer un marché unique pour les biens et les services, d'accélérer le commerce intra-africain et de consolider la position commerciale de l'Afrique sur le marché mondial a été créée. Elle offre aux Etats/parties un marché unifié de 1,3 milliards de personnes avec un PIB combiné de 3 000 milliards de dollars où les droits de douane sont éliminés à 90%.

Parmi ses objectifs, on peut citer le soutien au développement et à la promotion des chaînes de valeur africaines qui constituent un vecteur pour un développement plus soutenu. En ce sens, la ZLECAf pourrait constituer potentiellement une base solide pour le développement des produits exportables, en leur permettant d'accéder à un plus grand marché dans des conditions d'échanges commerciaux adéquates. Un meilleur ciblage des produits à exporter permet de spécialiser, d'innover, de développer des chaînes de valeur et de devenir plus compétitif sur le marché.

Au plan interne, la ZLECAf vient ainsi renforcer les initiatives inscrites dans le Plan Sénégal émergent (PSE), visant à doper les exportations à destination des pays partenaires actuels

et des pays limitrophes. En effet, le Sénégal avait l'objectif décennal, dans le cadre de la mise en œuvre du PSE, de multiplier ses exportations par tête de 3 en 2023. En 2020, le niveau des exportations par tête de 2014 a été multiplié par 1,56 dans un contexte de crise sanitaire avec ses conséquences sur l'économie³.

La Stratégie Nationale ZLECAf a été élaborée conformément à l'Axe 2 de la lettre de Politique sectorielle, relatif au renforcement de l'intégration du Sénégal dans le Commerce international. Elle est conforme avec la Stratégie Nationale de développement des exportations (SN EXPORT 2035), la Stratégie Nationale de développement et de promotion des exportations de services, celle relative au développement du commerce électronique ainsi que la Stratégie d'Exportation IT/BPO du Sénégal. Il faut aussi souligner que le Sénégal, en plus d'une Lettre de Politique Sectorielle de Développement du Commerce, dispose d'une stratégie d'industrialisation de l'import-substitution.

Ainsi, l'objectif général du présent rapport est d'identifier les produits sur lesquels le Sénégal peut miser pour gagner le pari de la ZLECAf. Il s'agira spécifiquement d'identifier les produits susceptibles de promouvoir les exportations sénégalaises vers l'Afrique et de définir des orientations nécessaires.

Pour atteindre ces objectifs, une méthodologie basée sur trois approches taxonomiques complémentaires sera utilisée. Elle portera sur l'offre de produits d'exportations du Sénégal vers l'Afrique, la demande africaine adressée à l'Afrique et les avantages comparatifs révélés du Sénégal en Afrique.

De fait, le plan du rapport est structuré comme suit : en première partie, il y a le contexte, la deuxième partie sera consacrée aux faits stylisés, la troisième partie à la méthodologie, la quatrième partie à la présentation des résultats, la cinquième partie aux potentialités du marché d'exportations, la sixième partie à la synthèse des résultats et discussion et enfin la dernière partie abordera la conclusion et les recommandations.

³ Auteurs, 2022 : Données ANSD

I. Contexte

Le commerce intra-africain, en termes d'exportations, se situe à 17,53% en 2020 derrière l'Europe, l'Amérique et l'Asie (CNUCED, 2022). En 2020, le commerce extrarégional de l'Afrique représente 82,47% du commerce continental total. Parmi les obstacles auxquels, il est confronté, on peut en citer, entre autres, les barrières douanières et monétaires, le déficit d'infrastructures transfrontalières, énergétiques et technologiques et la faiblesse du tissu industriel du fait de la faible transformation des matières premières produites par les pays africains sur place.

C'est dans ce contexte que la ZLECAf est venue apporter une réponse forte à ces défis. Ainsi, plusieurs études sur l'impact de la ZLECAf sur l'économie africaine ont été initiées⁴. Dans le domaine du commerce, les notions de distance, accords et accès au marché sont importantes. En effet, la connaissance de la structure de la demande en importation au niveau des marchés cibles africains facilite le processus du commerce intra-africain et la spécialisation des pays africains.

Par ailleurs, la ZLECAf va aussi permettre de développer la connexion des chaînes de valeur régionales qui va favoriser l'apprentissage par la pratique et les économies d'échelle, essentielles à la concurrence saine, à l'innovation et à la pénétration de nouveaux marchés au niveau mondial. Dans cette perspective, la connexion aux chaînes de valeur globales peut se révéler d'une importance capitale afin de renforcer le programme de transformation entrepris par l'Afrique.

Les résultats des études sur l'impact de la ZLECAf montrent que les échanges commerciaux de l'Afrique bénéficieront en premier à la ZLECAf. La mise en œuvre de la Zone de libre-échange contribuera à promouvoir l'industrialisation à long terme.

⁴ UNECA et ATPC. Perspectives de transformation de l'Afrique offertes par la ZLECAf ; Mevel et Karingi (2012) : Approfondissement de l'intégration régionale en Afrique : bilan d'équilibre général calculable de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale suivie d'une union douanière continentale ; OIT et CNUCED (2013) ; et (UA, BAD, 2017) : ÉTAT DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE VIII.

Selon la CEA⁵, la ZLECAf devrait accroître les exportations intra-africaines de produits industriels de 25 à 30% (soit entre 36 et 43 milliards de dollars). Les filières de l'habillement, du textile, des véhicules et matériel de transport, du bois et du papier, du cuir, des produits électroniques et d'autres produits manufacturés devraient enregistrer les plus fortes hausses. Par ailleurs, les exportations intra-africaines de produits agricoles et alimentaires devraient hausser de 20 à 35% (soit 10 à 17 milliards de dollars).

Pour le Fonds⁶ monétaire international (2023), lorsque les droits de douane sur le commerce intra-africain sont réduits à hauteur de 90% et les mesures non tarifaires réduites de moitié, cette situation pourrait augmenter le volume des échanges de marchandises entre les pays africains de 15% et le PIB réel par habitant de la plupart des pays de 1,2%.

Toutefois, les résultats du FMI suggèrent que si des améliorations complémentaires de l'environnement commercial sont effectuées, le flux médian des échanges de marchandises entre les économies africaines augmenterait de 53% et avec le reste du monde de 1,25%.

Ces résultats confirment ceux de la Banque⁷ mondiale (2020) qui, à travers un modèle d'équilibre général calculable, a évalué l'impact de la ZLECAf sur les pays africains. Les principales conclusions sont relatives à une augmentation de la valeur du commerce intra-africain jusqu'à 109%, une stimulation de la production et de la productivité, des gains de revenus réels jusqu'à 9%. En définitive, la mise en œuvre de l'Accord devrait permettre à 50 millions de personnes de sortir de l'extrême pauvreté.

Au Sénégal, avec la mise en œuvre de la ZLECAf, à travers l'élimination des mesures tarifaires et non tarifaires et la facilitation des échanges, un gain du revenu réel estimé à 5% est attendu en 2035. Toutefois, nombreuses sont les contraintes qui peuvent freiner les ambitions fixées, notamment un mauvais ciblage (produits et/ou marchés) ou une faible

⁵ Calculs de la CEA basés sur le modèle MIRAGE CGE, notamment sur différents scénarios d'ambition et comparés à une base de référence en l'absence de la ZLECAf à l'horizon 2040. Pour plus de détails, voir Mevel, S., à paraître dans le Journal of African Trade.

⁶ Fonds monétaire international (2023). Trade integration in Africa : unleashing the continent's potential in a changing world. African Department (Series). Washington, DC. DP/2023/003. May 2023.

⁷ Banque Mondiale (2020). The African Continental Free Trade Area : Economic and Distributional Effects. © Washington, DC: WorldBank. <http://hdl.handle.net/10986/34139> License: CC BY 3.0 IGO.

diversification des produits à exporter, une concurrence accrue de certains pays membres ou encore un déficit d'infrastructures.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la ZLECAF, l'environnement juridique et institutionnel des produits à exporter, tant au plan national que régional (politiques de transformation, commerciales et douanières) doit aussi être considéré. Aussi, la concurrence à travers l'intensité concurrentielle et l'avantage comparatif du Sénégal doit être analysé.

Par ailleurs, pour pouvoir tirer profit de la ZLECAF, plusieurs questions doivent être soulevées, liées notamment à la situation actuelle de la capacité de production du Sénégal, de la demande africaine, de la concurrence ainsi que du niveau de diversification des exportations.

En outre, de nombreux liens empiriques témoignent des relations positives existantes entre diversification des exportations et croissance économique. De ce fait, les initiatives mises en œuvre après identification des produits doivent permettre une hausse du revenu qui, à son tour, va impacter positivement sur la diversification de la production⁸.

II. Faits stylisés

1. Exportations sénégalaises vers l'Afrique : une tendance à la hausse

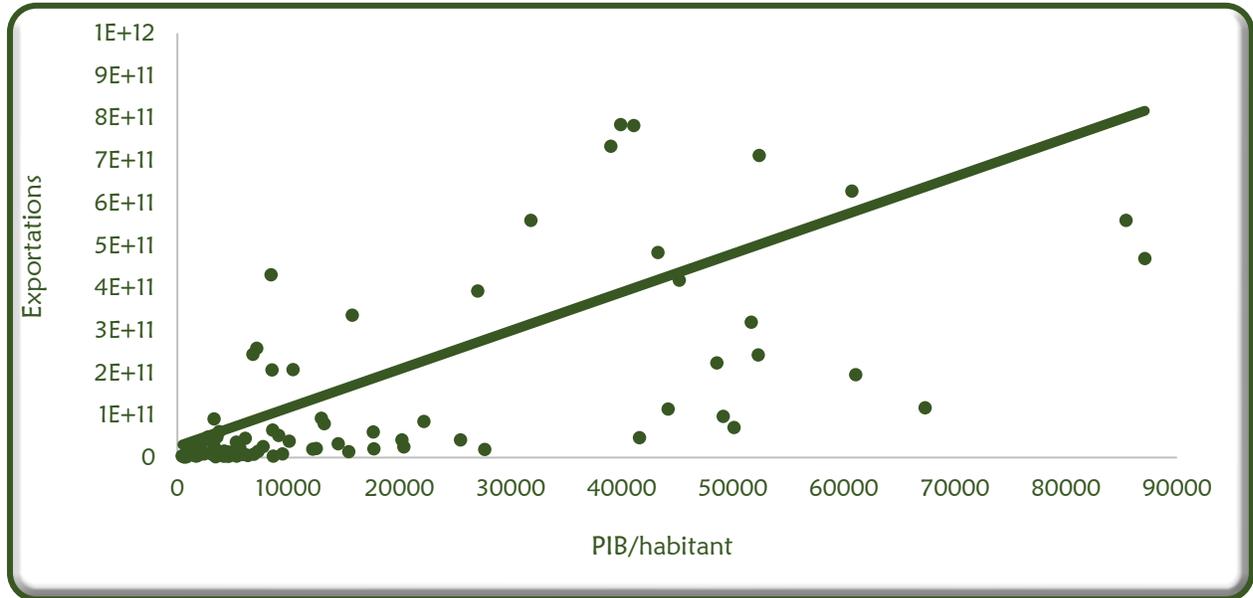
Le Sénégal a réalisé d'énormes bonds de croissance ces dernières années. En effet, les stratégies mises en œuvre, aux plans macroéconomique et sectoriel, ont permis d'avoir une croissance moyenne de 4,5% sur la période (2011-2020). Par ailleurs, ces efforts ont été altérés par la pandémie de la Covid-19 en 2020 et ses conséquences économiques dues aux restrictions sanitaires qui en ont suivi. En effet, le taux de croissance économique en 2020 est de 1,5%, comparé à 2019, où il s'établit à 5,3%.

L'analyse de la relation entre le PIB par habitant et les exportations montre un lien positif. La figure ci-après nous renseigne que les pays qui ont un niveau de PIB par habitant élevé ont tendance à avoir des niveaux d'exportations plus élevés. Néanmoins, on voit des pays

⁸ J. Imbs and R. Wacziarg (2003). « Stages of diversification », *American Economic Review*, 93 (1), p. 63 à 86.

qui présentent des niveaux d'exportations élevées avec des niveaux de PIB par habitant faibles.

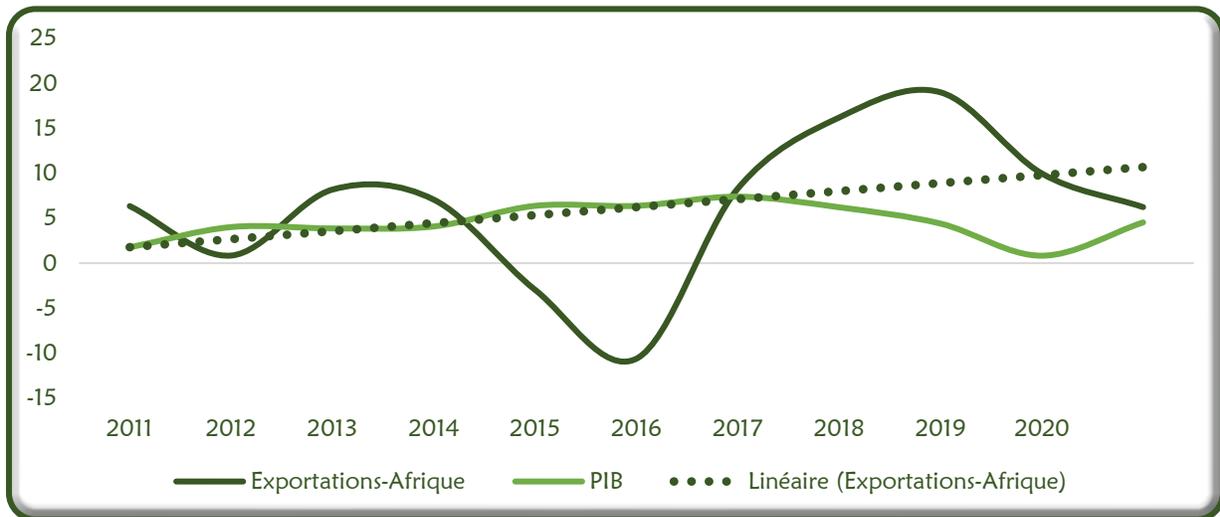
Figure 1 : PIB par habitant et Exportations, 2020



Source : WDI, 2022

Par ailleurs, si on observe l'évolution de la croissance des exportations du Sénégal vers l'Afrique au cours du temps, on voit des pics négatifs, notamment en 2015 (-2,96%) et en 2016 (-10,61%). Néanmoins, sur la période 2011-2020, la croissance moyenne des exportations est de 6,23%. Cela montre l'importance des exportations du Sénégal vers l'Afrique pendant la période sous-revue. En 2020, malgré la pandémie, les recettes totales d'exportations de biens du Sénégal vers les autres pays africains sont chiffrées à 1027,9 milliards FCFA et représentent 53,1% des parts de marché contre respectivement 645,837 milliards et 14,3% pour les importations, traduisant ainsi une balance commerciale excédentaire.

Figure 2 : Tendence du PIB réel et des exportations sénégalaises vers l’Afrique



Source : CNUCED, 2022

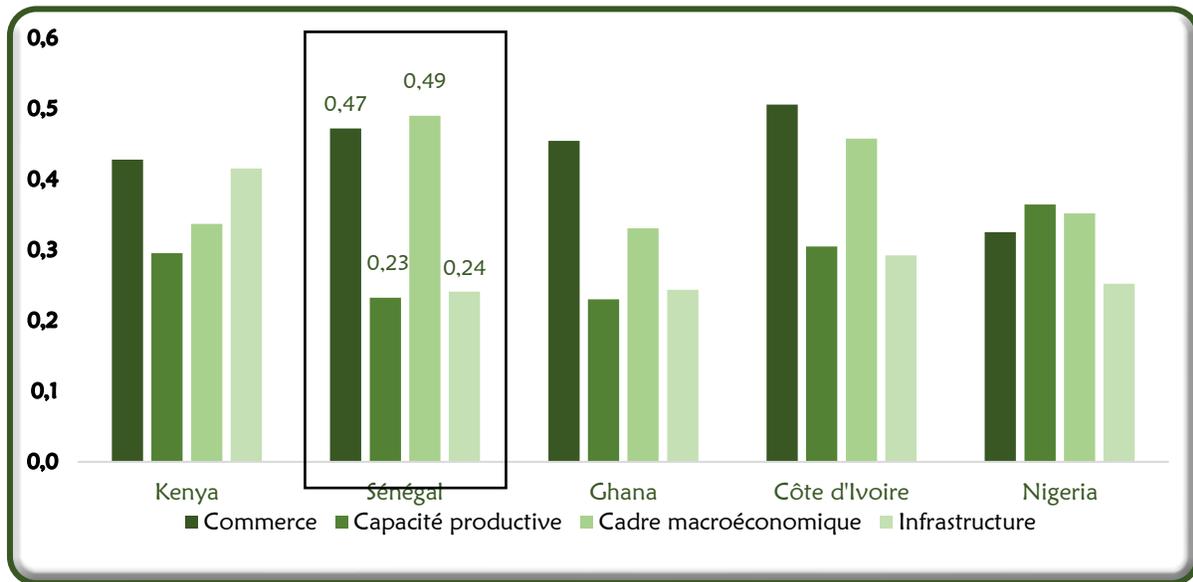
2. Intégration régionale : une analyse comparative

En mesurant l’intégration dans chaque pays et chaque communauté économique régionale (CER) à travers ses cinq dimensions, l’Indice de l’intégration régionale en Afrique (IIRA) met en exergue les domaines dans lesquels les politiques du pays ou de la communauté concernée fonctionnent le plus efficacement⁹. L’IIRA évalue l’état de l’intégration régionale et les efforts déployés par les pays qui sont membres des 8 CER reconnues par l’Union africaine, reflétant ainsi une accélération du développement des capacités productives et des infrastructures pour faire face à la demande croissante. Pour l’année 2019, les résultats montrent que les pays africains sont moins performants en termes d’intégration productive et des infrastructures.

Les valeurs de l’indice de l’intégration des infrastructures et celles de l’intégration productive pour le Sénégal sont très faibles. En effet, le manque de diversification de la production agricole et les obstacles physiques (insuffisance des infrastructures de transport, énergétiques et des TIC) ont eu un impact négatif sur le niveau d’intégration du Sénégal.

⁹ <https://www.integrate-africa.org/>

Figure 3 : Dimensions de l'Indice de l'intégration régionale en Afrique



Source : integrate-africa.org, 2022

3. Capacité productive : Analyse par dimension et dans des pays de comparaison

La capacité productive joue un rôle central dans la transformation structurelle d'une économie. La connaissance de sa capacité productive permet à un pays d'évaluer sa performance en termes d'efficacité des politiques et des stratégies ainsi que les manquements existants. Ainsi, elle peut aider les Gouvernements à mieux formuler et mettre en œuvre leurs politiques et à évaluer leurs réalisations.

L'analyse de la capacité de production, dans cette partie, est fondée sur l'indice des capacités productives (ICP). Il est conçu et s'appuie sur les fondements conceptuels et analytiques de la CNUCED¹⁰ pour mesurer les niveaux de capacités productives sur un échelle de 1 à 100, selon trois piliers : les « ressources productives », les « capacités entrepreneuriales » et les « liens de production » qui, ensemble, déterminent la capacité d'un pays à produire des biens et services et à grandir et se développer » (CNUCED, 2006).

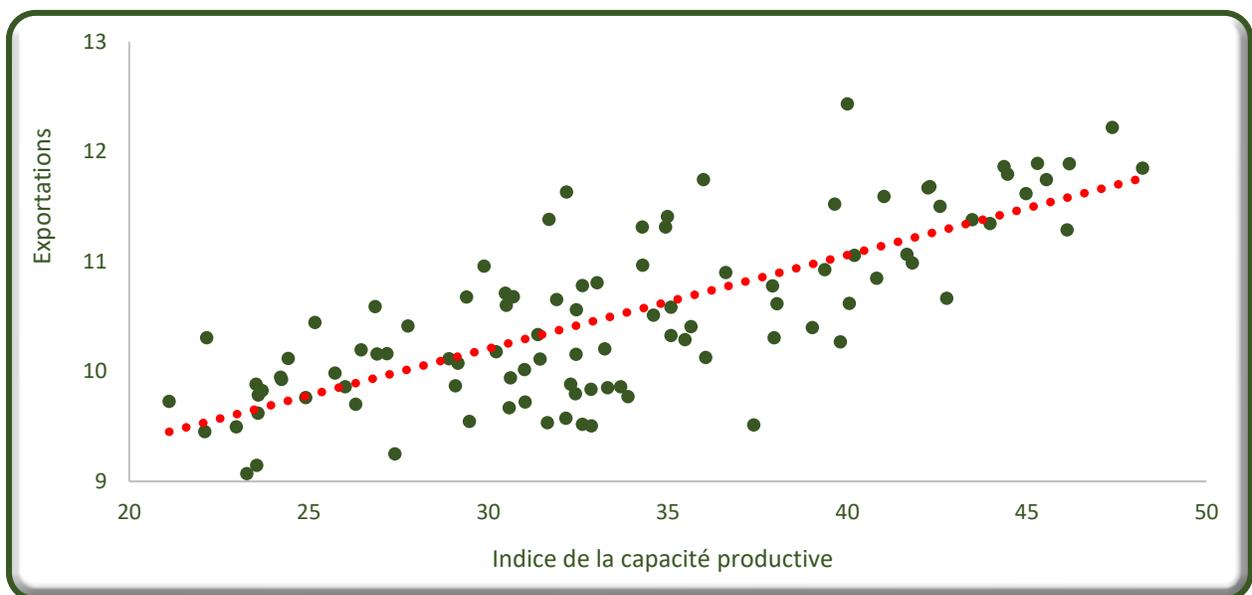
Ces trois piliers sont ensuite ventilés en 8 catégories : capital naturel, capital humain, énergie, institutions, secteur privé, changement structurel, transports et technologies de l'information et de la communication. L'analyse de l'ICP permet de diagnostiquer les

¹⁰ CNUCED : Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement

domaines qui freinent l'augmentation des capacités de production d'un pays à travers les sous-indices qui mettent en évidence les politiques publiques qui fonctionnent le mieux.

L'analyse de la figure ci-après montre que la relation entre l'ICP et les exportations est positive. En effet, les pays qui ont développé leurs capacités positives ont tendance à voir leurs exportations augmenter plus rapidement. Par ailleurs, les recettes obtenues des exportations peuvent permettre d'acquérir, par le biais des importations, des biens et des services nécessaires pour développer les capacités productives¹¹.

Figure 4 : Capacité productive et exportations

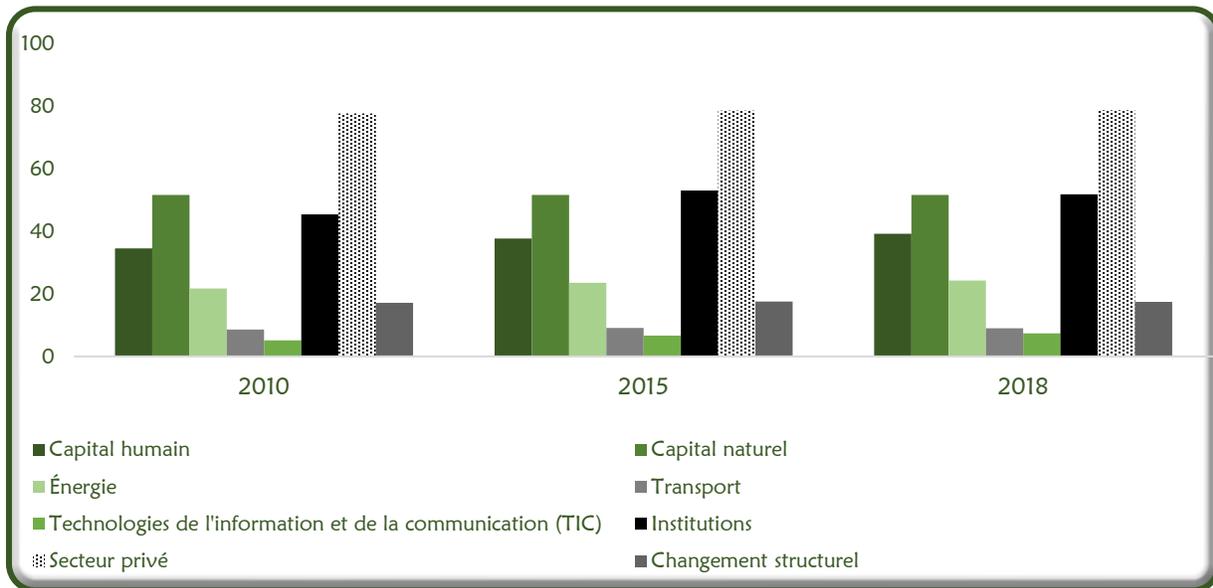


Source : CNUCED et WDI, 2022

L'analyse de l'ICP du Sénégal par catégorie montre qu'elle est tirée par le secteur privé, les institutions et le capital naturel. Le transport, la Technologie de l'information et de la communication (TIC) et le changement structurel ont enregistré les plus faibles indices, même si le Sénégal fait partie des 10 pays ayant la plus grande valeur en indice de changement structurel en Afrique avec une valeur de 17,42.

¹¹ CNUCED (2011). Renforcer les capacités productives : le soutien de la CNUCED aux PMA

Figure 5 : Indice par catégorie de l'ICP du Sénégal (2010-2018)



Source : CNUCED, 2022

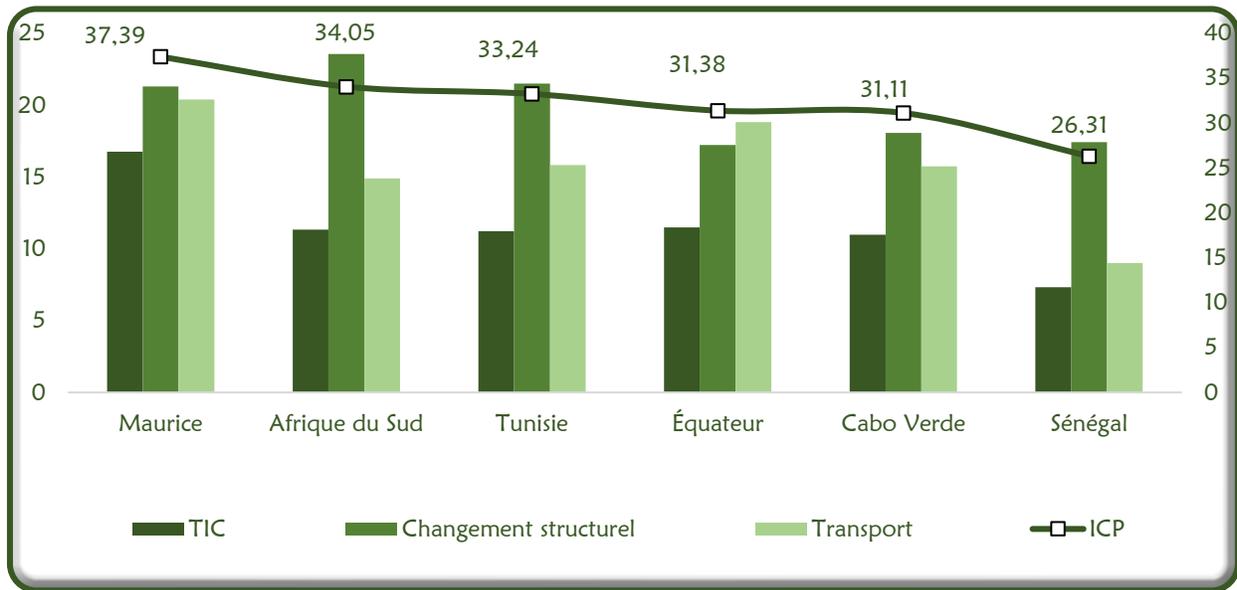
En effet, de grands défis restent à relever, pour des dépenses annuelles estimées par l'Étude diagnostique des infrastructures nationales en Afrique (African Infrastructure Country Diagnostics, AICD) à près de 2 milliards de dollars US par an et dont plus de la moitié concerne le sous-secteur de l'énergie¹². La valeur ajoutée du secteur du transport sur les exportations est passée de 94,55 en 2014 à 114,77 milliards de FCFA en 2018. Cela témoigne de la nécessité de fournir encore des efforts pour améliorer le secteur¹³.

Par ailleurs, l'analyse de la capacité productive au Sénégal avec les 5 pays africains ayant enregistré les plus grands scores de l'ICP en 2018, montre que Maurice, classé 46^e au niveau mondial, suivi de l'Afrique du Sud (74^e) et Tunisie (85^e) sont les pays les plus avancés en termes de capacité de production en Afrique. Leur score est tiré par le changement structurel et le transport.

¹² BAD (2017). Sénégal : Des progrès significatifs dans les infrastructures mais peut mieux faire

¹³ ANSD (2019). Situation économique et sociale (2017-2018)

Figure 6 : Comparaison avec les 5 pays ayant l'ICP le plus élevé en Afrique, 2018



Source : CNUCED, 2022

Le succès de L'île Maurice est imputable à la réussite de la diversification de sa production en abandonnant la production de canne à sucre. En effet, elle est passée d'une économie de monoculture à faible revenu à une économie à revenu moyen supérieur avec des secteurs manufacturiers, agro-industriels, financiers, des TIC et du tourisme en pleine croissance¹⁴.

Il faut aussi souligner que les scores de l'ICP sont étroitement liés aux niveaux de PIB par habitant¹⁵. Un score de l'ICP plus élevé est souvent associé à un PIB par habitant plus élevé. Le coefficient de corrélation positif et significatif (0,91) entre ICP et PIB par habitant renseigne sur le fait que le renforcement des capacités productives peut impacter le PIB global, propulsant ainsi une hausse du PIB par habitant¹⁶.

4. Diversification des exportations sénégalaises

La diversification impacte positivement les exportations. Elle permet d'atteindre au niveau national certains objectifs macroéconomiques, à savoir une croissance économique durable,

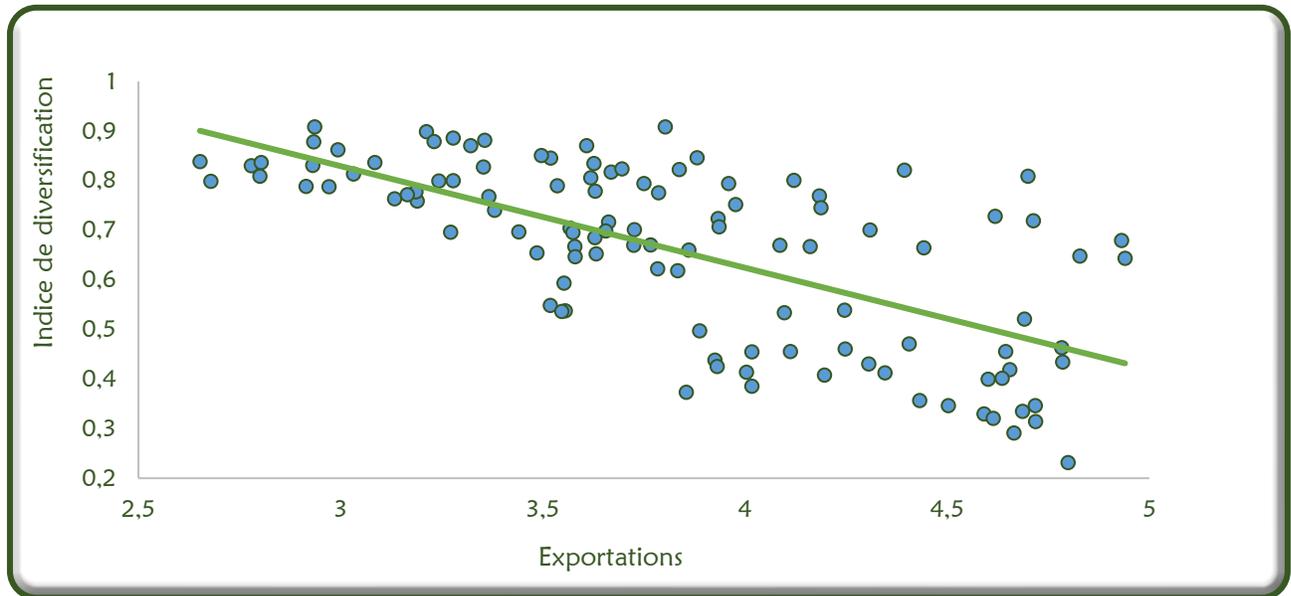
¹⁴ CNUCED (2020) : L'île Maurice dévoile un plan d'expansion de sa production industrielle

¹⁵ <https://unctad.org/news/productive-capacities-index-helps-countries-build-economic-resilience>

¹⁶ CNUCED (2020) : Indice des capacités productives de la CNUCED / Coup de projecteur sur les pays en développement sans littoral

une balance des paiements satisfaisante, des créations d'emplois et une redistribution des revenus¹⁷.

Figure 7 : Diversification et exportations, 2020



Source : CNUCED et WDI, 2022

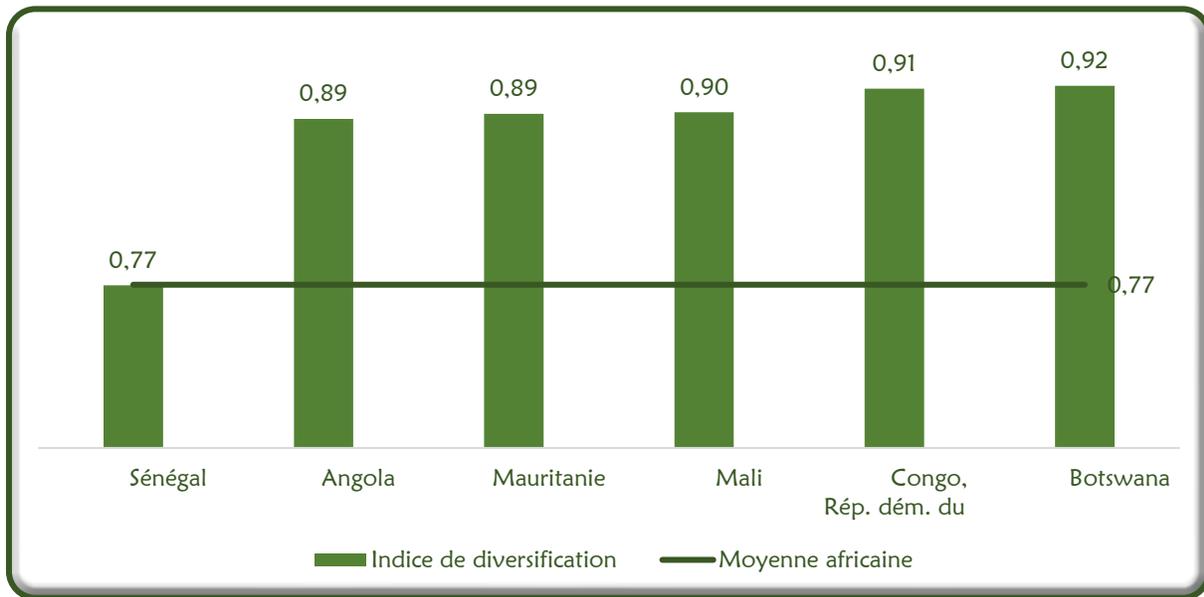
Les économies caractérisées par une forte diversification des exportations sont moins tributaires des produits de base en raison de la force des termes de l'échange, de la hausse de la valeur ajoutée et de la rapidité de la croissance de la productivité. La diversification permet de répartir les investissements sur un portefeuille plus large de secteurs économiques, ce qui se traduit par une augmentation des revenus¹⁸.

L'indice de diversification de la CNUCED, indique si la structure par produits des exportations ou importations d'un pays ou groupe de pays diverge de la structure par produits observée au niveau mondial. Un indice tendant vers 0 indique que les exportations sont plus diversifiées.

¹⁷ Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport. Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice.

¹⁸ Acemoglu et Zilibotti (1997)

Figure 8 : Indice de diversification des exportations, 2020



Source : CNUCED, 2022

L'analyse de l'indice de diversification des exportations montre que le Sénégal a un indice (0,77) qui est égal à la moyenne africaine. La Tunisie (0,54), l'Égypte (0,59) et le Djibouti (0,62) sont les pays qui ont les exportations les plus diversifiées en Afrique. Cela montre que ces pays ont réussi à répartir leurs exportations de façon plus homogène sur un éventail de produits.

En effet, la Tunisie a développé ses performances en exportant des produits de hautes et moyennes technologies. Le secteur des industries mécaniques et électriques (IME) s'est développé et occupe une part importante des exportations tunisiennes de biens et ce, au détriment du secteur des textiles, habillement et cuirs.

D'un autre côté, le Botswana (0,92), la République démocratique du Congo (0,91) et le Mali (0,90) sont parmi les pays qui ont les exportations les moins diversifiées en Afrique.

Ainsi, les économies caractérisées par une forte concentration de leurs exportations sont susceptibles d'être affectées par des chocs sectoriels tels que les fluctuations des cours des produits de base, des taux de change ou une modification de la technologie. Cela affecte négativement la demande des produits dans les filières dans lesquelles elles sont spécialisées. L'indice Herfindahl-Hirschmann est couramment utilisé pour mesurer la concentration du

marché d'exportations d'une économie ou d'un groupe d'économies sur un ou plusieurs produits. Plus l'indice est proche de 1, plus les exportations du pays en question sont concentrées.

5. Complexité économique et gain d'opportunité des exportations sénégalaises

La mesure de la complexité des produits permet de connaître la sophistication de la structure d'élaboration d'un produit. Les travaux empiriques récents ont montré que les différences de développement entre les pays peuvent s'expliquer par les différences de complexité économique (Rodrik (2006), Hausmann et al. (2007)). En effet, selon la théorie, les pays spécialisés dans les biens sophistiqués croissent plus rapidement.

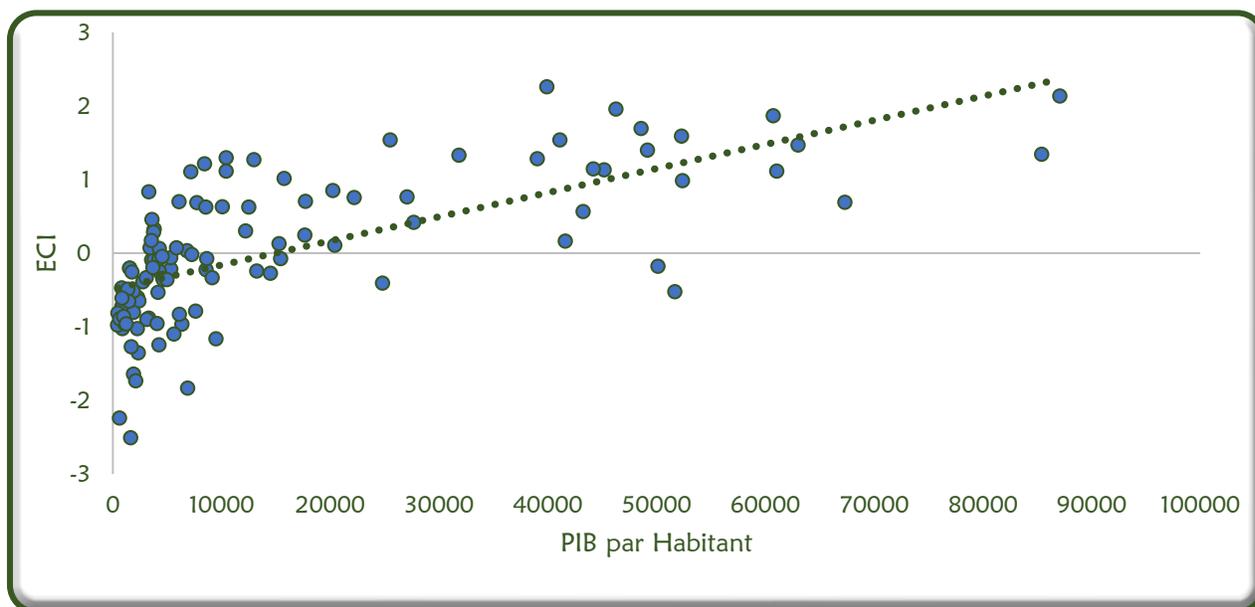
L'Indice de Complexité Économique¹⁹ utilisée dans cette analyse, permet de mesurer la quantité de connaissances qu'une société mobilise dans le processus de production. L'importance de cet indice apparaît lorsqu'il est mis en relation avec le niveau de développement approximé par le PIB par habitant. Plus le niveau de complexité économique d'un pays est élevé, plus il aura tendance à avoir un niveau de PIB par habitant élevé. L'indice de complexité économique permet d'expliquer 53% de la variance du PIB par habitant et 68% lorsque l'effet de la richesse due aux ressources naturelles est éliminé²⁰.

Le Sénégal se trouve au 101^e rang dans le classement de l'indice de complexité économique des pays les plus complexes. Comparée à la période (2010-2020), l'économie sénégalaise est devenue moins complexe, perdant 3 places dans le classement général. L'aggravation de cette situation s'explique par un manque de diversification des exportations.

¹⁹ Harvard.edu. (2022)

²⁰ Royaume du Maroc (2019). Complexité économique et développement : Stratégies pour la diversification structurelle de l'économie marocaine

Figure 9 : Complexité économique et PIB par habitant, 2020

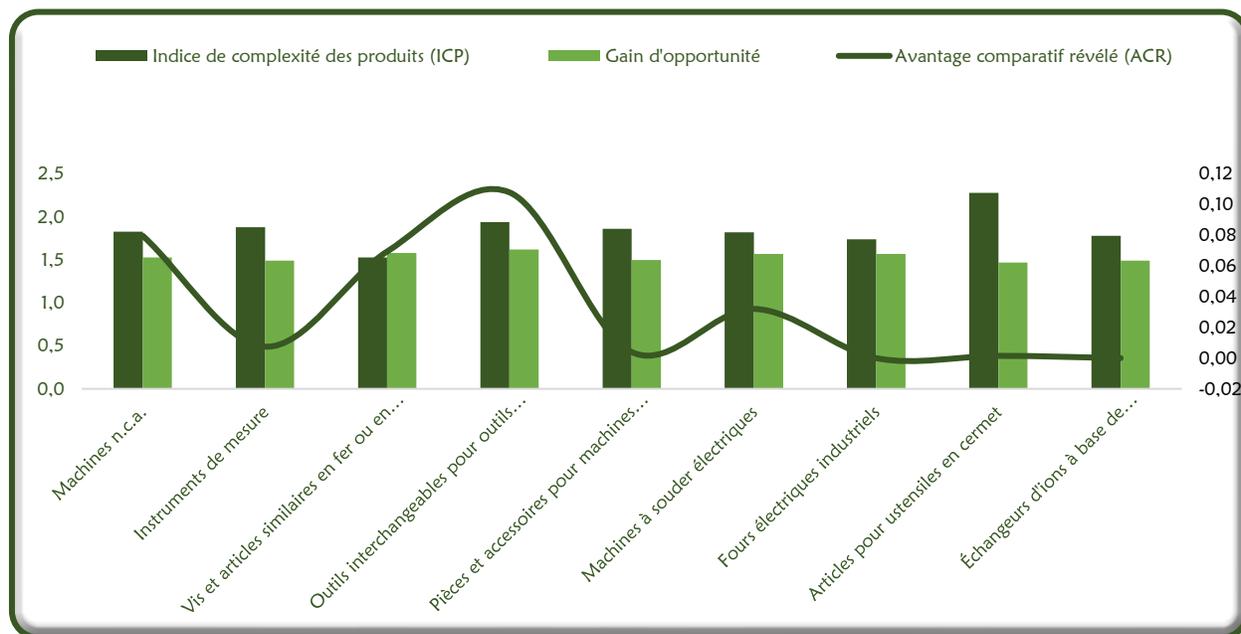


Sources : Wdi et Harvard.edu, 2022

En ce qui concerne le gain d'opportunité²¹, les produits tels que les Machines n.c.a. ; Instruments de mesure ; Vis et articles similaires en fer ou en acier ; Outils interchangeables pour outils à main ; Pièces et accessoires pour machines à travailler les métaux ; Machines à souder électriques ; Fours électriques industriels ; Articles pour ustensiles en cermet et Échangeurs d'ions à base de polymères ont les gains d'opportunité les plus élevés pour le Sénégal. Par ailleurs, il faut noter que ces produits sont à haute technologie et que le Sénégal n'a pas encore développé d'avantage comparatif révélé en ces produits.

²¹ Harvard.edu (2022).

Figure 10 : 10 premiers produits présentant les gains d'opportunités les plus élevés en exportation pour le Sénégal, 2019



Source : Harvard.edu, 2022

III. Méthodologie

Dans le présent rapport, la méthodologie globale se décline en trois sous-méthodologies qui sont utilisées pour identifier les produits sur lesquels le Sénégal devrait miser pour gagner le pari de la ZLECAF. Le choix de cette méthodologie se justifie par l'objectif d'avoir : (i) une approche axée sur l'offre, (ii) une approche axée sur la demande et (iii) un choix de produits compétitifs en termes d'avantages comparatifs révélés (ACR). Les données proviennent de la base de données United Nations Comtrade et couvrent la période 2011-2020. La classification internationale HS2 a été retenue.

1. Approche basée sur l'offre de produits du Sénégal : les performances intrinsèques

L'objectif de cette première taxonomie est d'analyser la performance commerciale du Sénégal en termes d'exportations vers le marché régional africain. Cette analyse devrait aboutir à la sélection des produits pour lesquels le Sénégal a un avantage en termes d'offre dans le cadre de la ZLECAF. La sélection se fera suite au classement des produits en quatre groupes. Pour plus de concision, elle reste limitée aux 30 premiers produits qui ont été les

plus exportés sur la période 2011-2020. Les critères de sélection, selon l'échelle de performance sont les suivants :

Produits « **champions** » : un produit est classé dans ce groupe lorsque le taux de croissance moyen annuel (TCAM) de ses exportations sur les 2 sous-périodes considérées (2011-2015 et 2016-2020) est supérieur au TCMA des exportations totales sur chacune des sous-périodes respectivement ;

Produits « **émergents** » : dans ce groupe, on retrouve les produits qui ont affiché un TCAM des exportations supérieures à celui des exportations totales sur la dernière sous-période, alors que le TCAM des exportations était inférieur à celui des exportations totales sur la première sous-période ;

Produits « **en déclin** » : ce sont les produits qui ont eu un TCAM des exportations supérieures à celui des exportations totales sur la première sous-période, alors que le TCAM des exportations est inférieur à celui des exportations totales sur la dernière sous-période ;

Produits « **contre-performants** » : le groupe est caractérisé par les produits qui ont eu à afficher des TCAM plus faibles par rapport au TCAM global sur les 2 sous-périodes.

2. Approche basée sur la demande africaine : lorsque l'offre sénégalaise rencontre la demande africaine

L'analyse précédente donne une image de la performance des exportations sénégalaises sur la période 2011-2020. L'analyse de la performance des produits exportés par le Sénégal doit, par ailleurs, être complétée avec une approche de la demande en provenance de l'Afrique.

La deuxième taxonomie permet de catégoriser le Sénégal suivant qu'il attaque les marchés africains gagnants ou perdants avec des produits gagnants ou perdants. Elle est aussi limitée aux 30 premiers produits qui ont été les plus représentatives pour répondre à la demande africaine adressée au Sénégal de 2011 à 2020.

La sélection obtenue fera suite au classement des produits en quatre groupes selon une échelle de performance similaire à celle décrite au niveau de la première taxonomie. Le

TCAM des exportations sénégalaises par produit est comparé au TCAM des exportations sénégalaises globales en destination de l’Afrique sur la période 2016-2020 pour capter la dynamique de l’offre du Sénégal vers l’Afrique. Dans un autre côté, le TCAM des importations africaines par produit est comparé au TCAM des importations globales africaines sur la même période pour capter la dynamique de la demande africaine adressée à l’Afrique.

3. Approche basée sur les ACR : prémisses d’une spécialisation

La méthodologie d’identification des produits dans cette partie se fait en deux étapes : la première repose sur le calcul de l’ACR au niveau africain ; ensuite, la deuxième est basée sur la taxonomie qui permet d’évaluer l’évolution de la moyenne de l’ACR par produit entre les deux sous périodes comme précédemment fait. Une liste des 30 produits selon le classement utilisé en haut sera considéré pour être confrontés aux résultats des deux premières méthodes.

Encadré 1 : Calcul de l’ACR au niveau africain

L’avantage comparatif révélé (ACR), fondé sur la théorie ricardienne du commerce, est choisi pour identifier les filières porteuses d’exportations au Sénégal. Selon l’ACR, les flux d’échanges entre pays sont régis par leurs différences relatives de productivité. Cette mesure est utilisée pour donner une indication générale et une première approximation de la force concurrentielle des exportations d’un pays. Mais, il convient de noter que les mesures nationales qui affectent la compétitivité, telles que les droits de douane, les mesures non tarifaires, les subventions et autres, ne sont pas prises en compte. Cela justifie le choix de l’ACR pour la détermination des produits porteurs d’exportations dans le cadre de la ZLECAf où tous les pays sont au même niveau concernant les droits de douane et les mesures non tarifaires.

L’équation de l’ACR s’écrit comme suit :

$$RC A_{Ai} = \frac{\frac{X_{Ai}}{\sum_{j \in P} X_{Aj}}}{\frac{X_{wi}}{\sum_{j \in P} X_{wj}}} \geq 1$$

Où

P : ensemble de tous les produits (avec $i \in P$),

X_{Ai} : exportations du produit i du Sénégal,

X_{wi} : exportations africaines du produit i ,

$\sum_{j \in P} X_{Aj}$: total des exportations du Sénégal (de tous les biens j dans P), et

$\sum_{j \in P} X_{wj}$: total des exportations africaines (de tous les biens j dans P).

Lorsqu’un pays dispose d’un avantage comparatif révélé pour un produit donné ($ACR > 1$), il est présumé être un producteur et un exportateur compétitifs de ce produit par rapport à un pays produisant et exportant ce produit à un niveau égal ou inférieur à la moyenne mondiale. Plus la valeur de l’ACR d’un pays est élevée, plus les exportations de ce dernier sont fortes.

IV. Analyse des résultats

1. Approche basée sur l'offre de produits du Sénégal

Les Produits « champions »

Les produits « **champions** » exportés par le Sénégal, sont les produits particulièrement dynamiques dont la progression est plus rapide que celle du panier d'exportations entre 2011 et 2020. Ces produits, donnés ci-dessous, montrent une compétitivité avérée du Sénégal.

Tableau 1 : Produits champions exportés par le Sénégal

	2011-2020
Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses	56,8%
Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	28,8%
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculs ou de lait ; pâtisseries	8,9%
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	1,6%
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	1,0%
Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets	0,8%
Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés	0,8%
Ouates, feutres et non tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie	0,4%
Produits céramiques	0,3%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Le tableau ci-dessus montre que, sur la période 2011-2020, l'essentiel des produits champions exportés par le Sénégal se concentre sur 3 groupes de produits qui comptent pour 94,5% de la valeur moyenne des exportations de produits champions et 31,9% du total des exportations vers l'Afrique. En outre, les autres produits champions (8 produits) ne représentent que 5,5% des exportations de produits champions et 1,8% du total des exportations vers l'Afrique. Cette situation traduit une certaine vulnérabilité avec une très forte concentration dans ce sous-groupe.

Les Produits « émergents »

Les produits exportés par le Sénégal dits « **émergents** » sont les produits qui ont été plus dynamiques que le panier d'exportations entre 2016 et 2020, alors qu'ils l'étaient moins entre 2011 et 2015. Ils sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Produits émergents exportés par le Sénégal

	2011-2020
Fonte, fer et acier	43,2%
Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations	25,4%
Engrais	10,4%
Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes	7,6%
Cuivre et ouvrages en cuivre	3,3%
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	2,7%
Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments	2,3%
Produits chimiques organiques	2,1%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Pour les produits émergents, à l'image des produits champions, les exportations restent concentrées sur 4 groupes de produits qui représentent 86,5% des exportations du sous-groupe et 45,0% des exportations totales. En contrepartie, les autres produits du sous-groupe (12 produits) représentent respectivement 13,5% et 2,0% des exportations du sous-groupe et des exportations totales. Encore une fois, il apparaît une certaine vulnérabilité dans ce groupe, liée à la faible diversification.

Les Produits « en déclin »

Les produits « **en déclin** » exportés par le Sénégal sont les produits dont le dynamisme a été moins vigoureux que celui du panier d'exportations entre 2016 et 2020, alors qu'ils l'étaient plus entre 2011 et 2015.

Tableau 3 : Produits en déclin exportés par le Sénégal

	2011-2020
Préparations alimentaires diverses	39,2%
Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	32,7%
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	11,3%

Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet ; fleurs artificielles ; ouvrages	2,8%
Graisses et huiles animales ou végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires	2,6%
Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment	2,0%
Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	1,5%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Les exportations des produits en déclin sont dominées par 3 groupes de produits qui pèsent pour 83,2% et 18,6% des exportations totales. Il faut relever que le reste des produits (20 produits) représente 16,8% des exportations du sous-groupe pour 3,8% des exportations totales.

Les Produits « contre performants »

Les produits exportés par le Sénégal qui sont « **contre-performants** » sont ceux dont la croissance a lieu à un rythme inférieur à la moyenne des exportations sur toute la période considérée.

Tableau 4 : Produits contre-performants exportés par le Sénégal

	2011-2020
Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments	51,6%
Céréales	10,1%
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou	6,0%
Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; parties de ces	5,5%
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et a	4,8%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

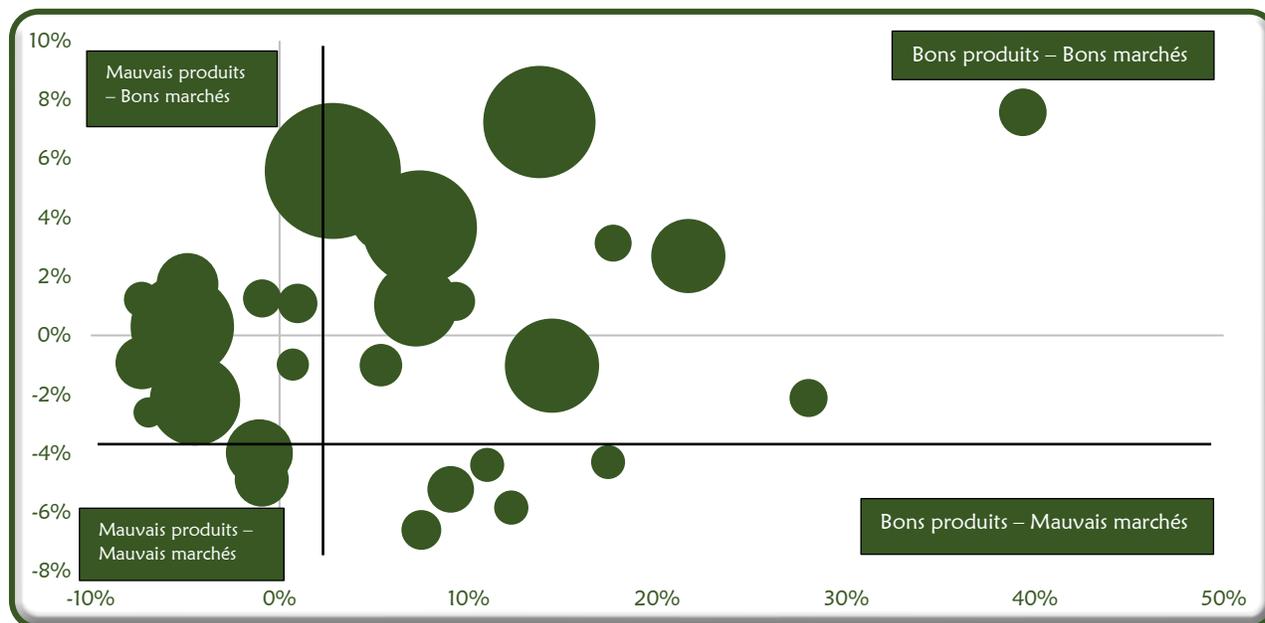
Une part de 61,7% des exportations du sous-groupe des produits contre-performants est relative à 2 produits qui représentent ainsi 17,7% des exportations totales. Au même moment, les autres produits du sous-groupe (27 produits) représentent 38,3% des exportations de ce sous-groupe et 11,0% du total des exportations. Ce sous-groupe est le moins vulnérable de tous les sous-groupes.

2. Approche basée sur la demande africaine

Les résultats de la présente approche permettent de classer les exportations du Sénégal vers les marchés africains en 4 sous-groupes : (1) les bons produits vers les bons marchés, (2) les

bons produits vers les mauvais marchés, (3) les mauvais produits vers les bons marchés et (4) les mauvais produits vers les mauvais marchés.

Figure 11 : Taxonomie des exportations du Sénégal vers l'Afrique



Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

❖ **Des produits d'exportations dynamiques vers des marchés africains en croissance : un statut à sauvegarder**

Le poids des exportations de produits sénégalais dynamiques vers des marchés africains dynamiques représente 28,5% du total des exportations sur la période 2011-2020. Les plus représentatifs sont « Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques » (9,7% des exportations totales entre 2011 et 2020), « Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisseries » (3,0%), « Préparations alimentaires diverses » (8,8%) et « Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ... » (3,8%), soit un quart des exportations totales. En outre, ces produits satisfont la demande africaine à hauteur respective de 9,9%, 7,8%, 14,7% et 4,3%.

❖ **Des produits d'exportations moins dynamiques vers des marchés africains en croissance : produire plus et mieux**

Ils représentent 29,4% des exportations totales de 2011 à 2020 et sont dominés par (part dans les exportations totales) : « Céréales » (2,9%), « Tabacs et succédanés de tabac fabriqués » (7,3%), « Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments » (14,8%), « Matières plastiques et ouvrages en ces matières » (2,5%) et « Ouvrages de sparterie ou de vannerie » (0,2%), avec une satisfaction respective de la demande adressée par l'Afrique de 4,3%, 9,1%, 11,9%, 1,7% et 20,7%. Ce groupe représente aussi un quart des exportations totales.

❖ **Des produits d'exportations dynamiques vers des marchés africains en déclin : sortir à temps**

Comptant pour 21,7% des exportations totales sur la période 2011-2020, ils regroupent les éléments suivants : « Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; ... » (19,2% des exportations totales), « Produits chimiques organiques » (0,3%), « Engrais » (1,6%), « Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets » (0,3%) et « Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs ; parties ... » (0,3%). Ce sont néanmoins des postes qui pèsent dans l'offre sénégalaise en destination des pays d'Afrique avec des parts de marché respectives de 1,3%, 1,8%, 1,3%, 1,3% et 2,4%. Ces produits pèsent pour un peu plus du cinquième des exportations.

❖ **Des produits d'exportations moins dynamiques vers des marchés africains en déclin : à abandonner**

Leur poids est le plus faible parmi les groupes : 10,1% des exportations totales avec les rubriques suivantes : « Lait et produits de la laiterie ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine ... » (1,1%), « Cacao et ses préparations » (0,4%), « Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons » (0,3%), « Fonte, fer et acier » (6,5%), « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou ... » (1,7%) et « Horlogerie » (0,0%). Cependant, leurs capacités à

satisfaire la demande africaine restent élevées avec des parts de marché respectives de 3,1%, 3,3%, 1,0%, 5,0%, 1,0% et 1,5%.

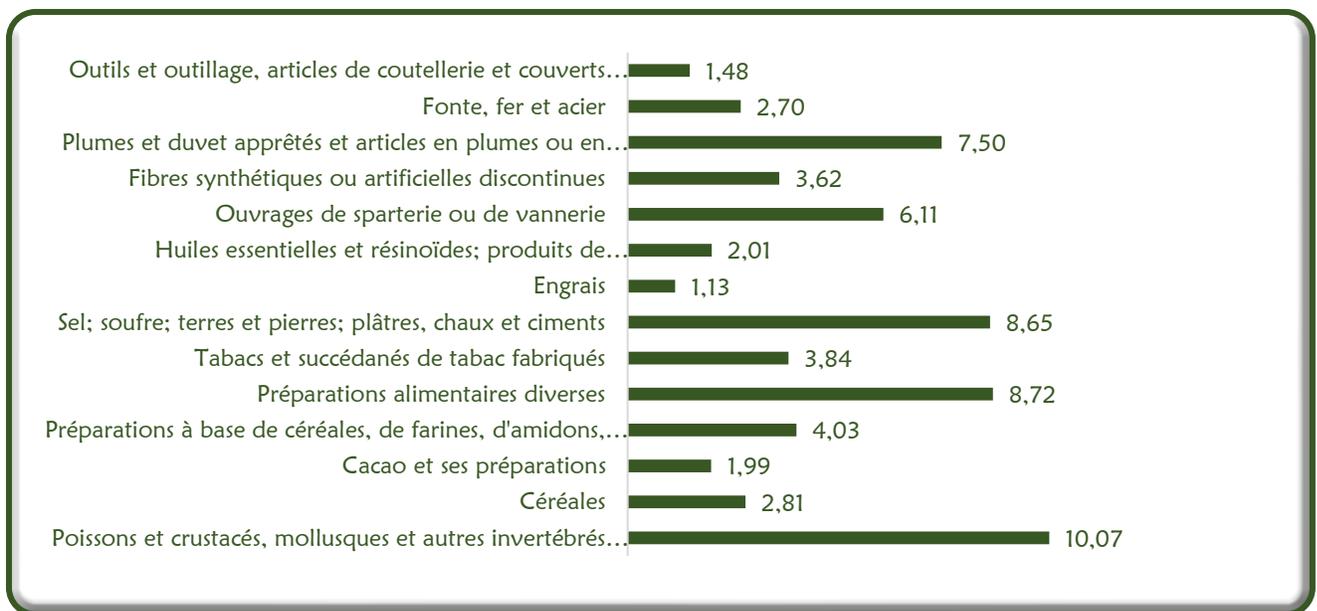
3. Approche basée sur les ACR

Les résultats de la présente taxonomie permettent de présenter les exportations en 4 groupes : Champions, Emergents, En déclin et Contre-performants.

❖ Champions

L'analyse des produits sur lesquels le Sénégal est champion montre que le pays dispose d'un avantage comparatif plus élevé au niveau des produits où on note les parts d'exportations en Afrique les plus élevées.

Figure 12 : Produits champions pour le Sénégal (2011-2020)



Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

En effet, les produits tels que « Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques » (20,02%) ; « Préparation alimentaire diverse » (14,89%) ; « Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments » (12,74%) ; « Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet ; fleurs artificielles ; ouvrages ... » (11,05%) et « Ouvrages de sparterie ou de vannerie » (10,91%) concentrent 70% des parts d'exportations du Sénégal vers l'Afrique. Il faut souligner qu'en dehors du groupe de produits « Sel ; soufre ; terres et

pierres ; plâtres, chaux et ciments », tous ces produits appartiennent au secteur primaire et ne nécessitent pas de haute technologie dans leur processus de production.

❖ Emergents

L'analyse de la liste des produits « émergents » fait apparaître, contrairement à ceux qui sont « champions », une composition de filières qui nécessitent une technologie soit moyenne soit élevée.

Figure 13 : Produits émergents pour le Sénégal (2011-2020)



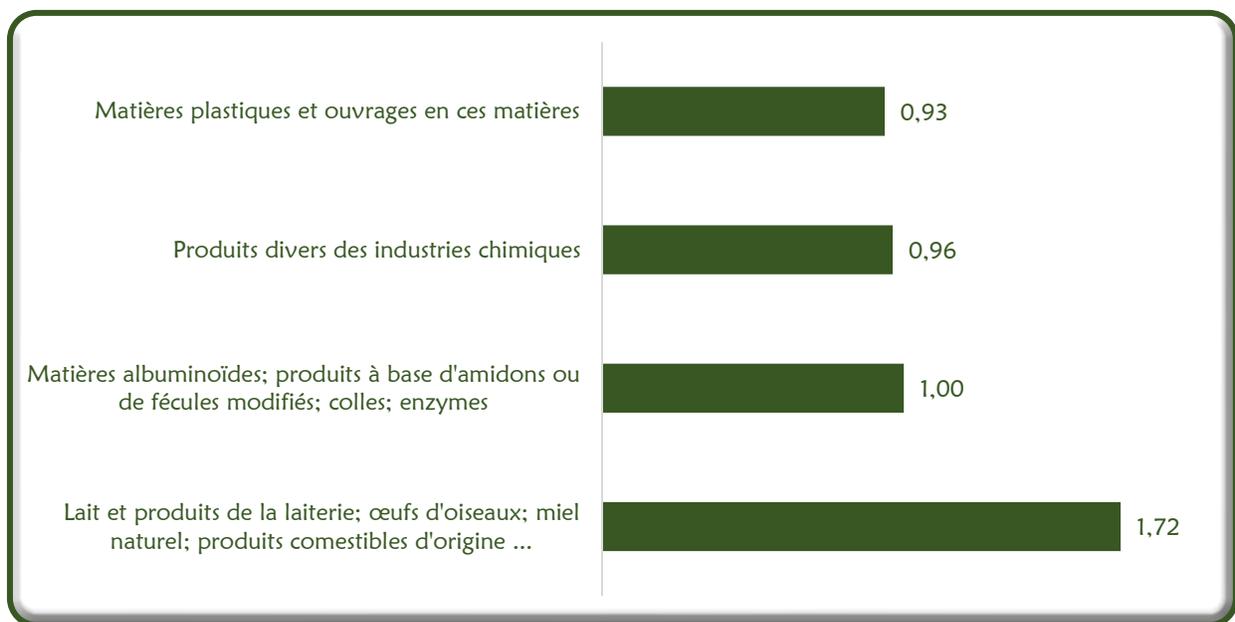
Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Cela signifie que, dernièrement, le Sénégal a tendance à renforcer ses exportations en produits nécessitant des compétences technologiques plus pointues. Il s'agit principalement des produits : « Armes, munitions et leurs parties et accessoires », « Horlogerie », « Ouates, feutres et non tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie », « Produits chimiques organiques », « Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; ... », « Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ... » et « Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, ... ». Leur part dans les exportations totales du Sénégal vers l'Afrique est de 16,93%.

❖ En déclin

Concernant les produits en déclin, ils sont composés de « Produits divers des industries chimiques » ; « Lait et produits de la laiterie ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine ... » ; « Matières plastiques et ouvrages en ces matières » ; « Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes ». Leur part dans les exportations totales est estimée à 5,46% du total des exportations sénégalaises vers l'Afrique.

Figure 14 : Produits en déclin pour le Sénégal (2011-2020)

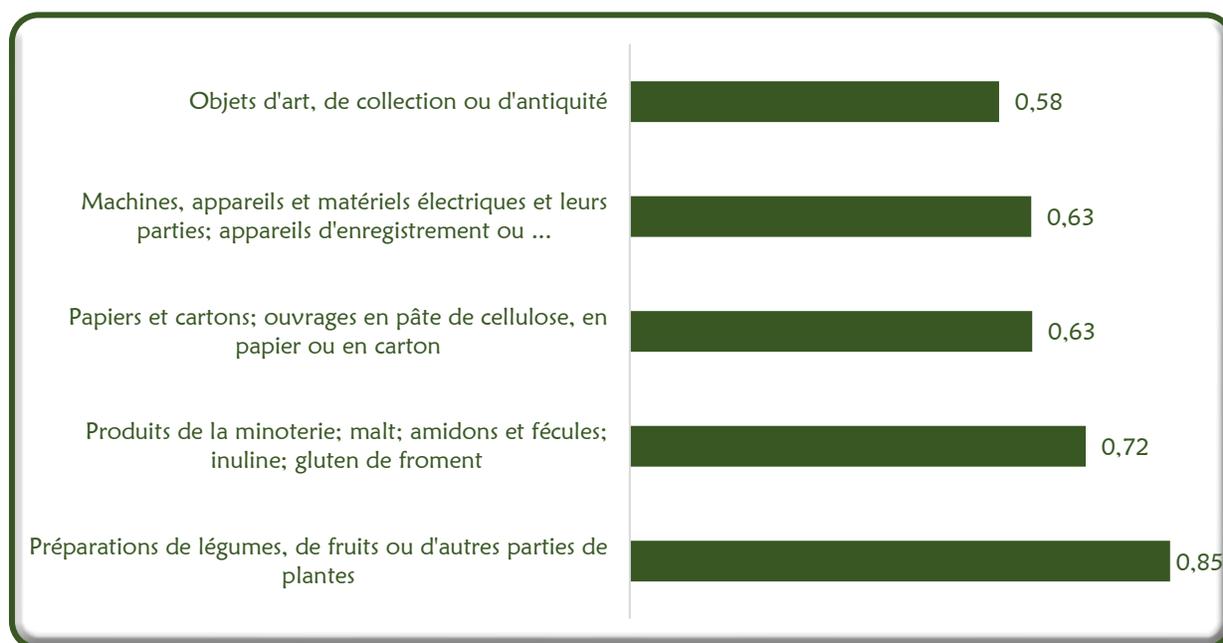


Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

❖ Contre-performants

Les produits contre-performants sont généralement ceux ayant une part faible dans les exportations totales du pays.

Figure 15 : Produits faibles pour le Sénégal (2011-2020)



Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

V. Potentiels marchés et opportunités pour les exportations

Dans cette partie, les principaux marchés potentiels pour les produits considérés sont répertoriés, dans le but d'améliorer les exportations de ces produits vers ces destinations. Cette sélection se basera sur 3 critères complémentaires, partant des résultats obtenus dans l'approche axée sur la demande africaine, permettant de mieux asseoir le ciblage. Il s'agit du **démantèlement**, de la **demande** et de la **proximité**. Chacun de ces critères sera utilisé pour aboutir à la proposition de marchés potentiels à explorer, densifier ou attaquer dans le cadre de la ZLECAf. L'analyse se cantonnera aux 10 produits cités ci-après. En effet, avec la synthèse des résultats obtenus, ce sont ces 10 produits qui sortent le plus souvent comme produits champions.

Tableau 5 : Produits champions à privilégier

Code	Produits
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...

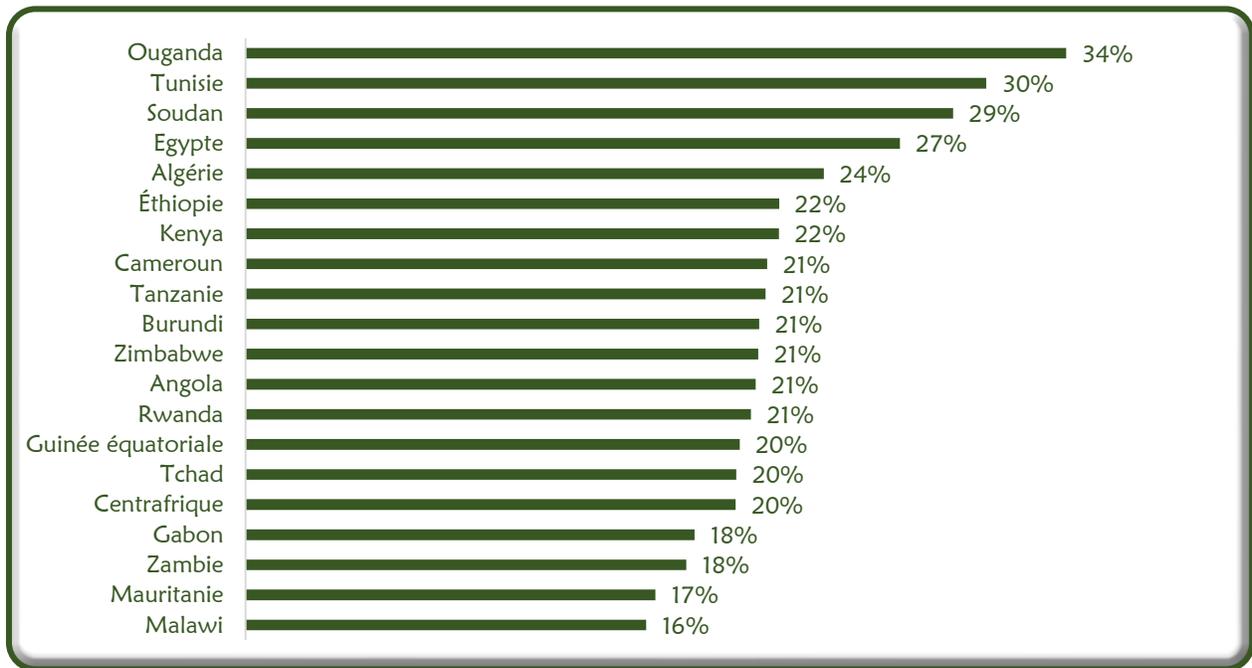
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisseries
31	Engrais
33	Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ...
54	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ...
56	Ouates, feutres et non tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie
69	Produits céramiques
72	Fonte, fer et acier

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

❖ Profiter du démantèlement

Parmi ses objectifs, la ZLECAf cherche à doubler le commerce intra-africain à travers la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires sur les biens et services. Le démantèlement des tarifs devrait permettre d'explorer un certain nombre de marchés parmi lesquels l'Ouganda (33,58%), la Tunisie (30,31%) et le Soudan (28,96%) où les taux de tarifs pour les exportations des 10 produits sénégalais considérés sont compris entre 21 et 34%. Ces marchés pourraient être une cible importante, vu le niveau élevé des taxes déjà pratiquées. Ces pays sont suivis par de l'Egypte, de l'Algérie, de l'Éthiopie, du Kenya, du Cameroun, de la Tanzanie et du Burundi. Dans ces pays les taux sont compris entre 21 et 27%.

Figure 16 : Niveau moyen des tarifs appliqués dans les pays de destination des exportations



Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Enfin, le dernier groupe de pays avec un potentiel d'exportations élevés avec la ZLECAf est constitué du Zimbabwe, de l'Angola, du Rwanda, de la Guinée équatoriale, du Tchad et de la Centrafrique, avec des taux actuellement applicables supérieurs à 20%.

En outre, dans le tableau ci-après, les pays présentant les taux de taxation les plus élevés pour les exportations sénégalaises par produits considérés sont listés. Il apparaît que les pays les plus fréquents parmi les 5 premiers sont le Soudan, la Tunisie et l'Ouganda.

Tableau 6 : Tarifs applicables plus élevés pour les exportations sénégalaises

Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques		Soudan	Tunisie	Zambie	Algérie	Ouganda
	Taux	40,0%	32,4%	31,7%	30,0%	25,0%
Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons		Angola	Tunisie	Soudan	Egypte	Tanzanie
	Taux	50,0%	50,0%	38,5%	37,8%	32,7%
Préparations de viande, de poissons, de crustacés, de mollusques, d'autres invertébrés aquatiques ou d'insectes		Ouganda	Soudan	Tunisie	Éthiopie	Cap Vert
	Taux	48,6%	40,0%	37,3%	35,0%	33,5%
Préparations à base de céréales, de farines,		Tunisie	Angola	Zimbabwe	Ouganda	Soudan
	Taux	43,8%	41,8%	37,9%	37,0%	30,9%

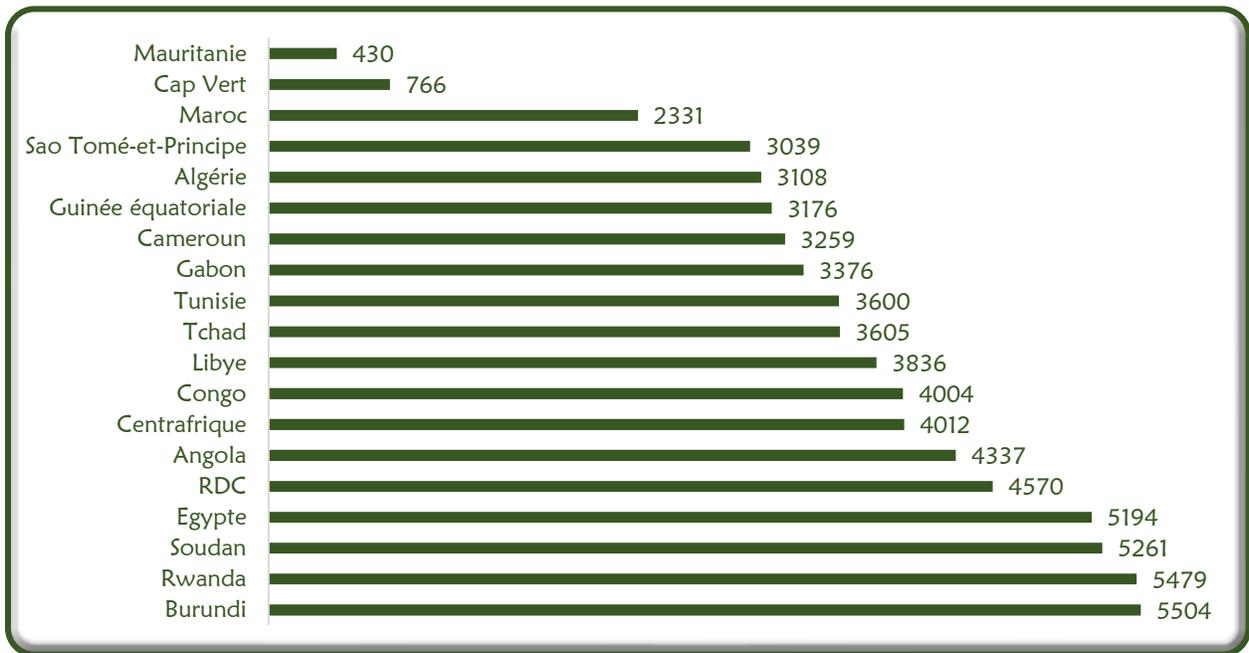
d'amidons, de fécules ou de lait ; pâtisseries						
Engrais		Algérie	Cameroun	Guinée équatoriale	Tchad	Centrafrique
	Taux	14,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques		Egypte	Tunisie	Soudan	Djibouti	Éthiopie
	Taux	125,5%	39,9%	33,2%	26,0%	25,8%
Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles		Ouganda	Soudan	Tunisie	Algérie	Centrafrique
	Taux	95,2%	29,1%	25,3%	23,9%	22,6%
Ouates, feutres et non-tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie		Zimbabwe	Ouganda	Éthiopie	Djibouti	Zambie
	Taux	36,3%	34,8%	29,9%	24,7%	24,0%
Produits céramiques		Egypte	Tunisie	Soudan	Maroc	Guinée équatoriale
	Taux	44,1%	42,1%	35,6%	34,3%	29,3%
Fonte, fer et acier		Soudan	Djibouti	Ouganda	Kenya	Cameroun
	Taux	29,0%	26,0%	20,1%	20,0%	19,0%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

❖ Profiter de la proximité

Les 20 premiers marchés les plus proches pour les exportations sénégalaises et où un tarif est appliqué sont donnés dans la figure ci-dessous. Cette proximité géographique devrait constituer un atout majeur pour les exportations dans le cadre de la ZLECAf avec le démantèlement des taxes.

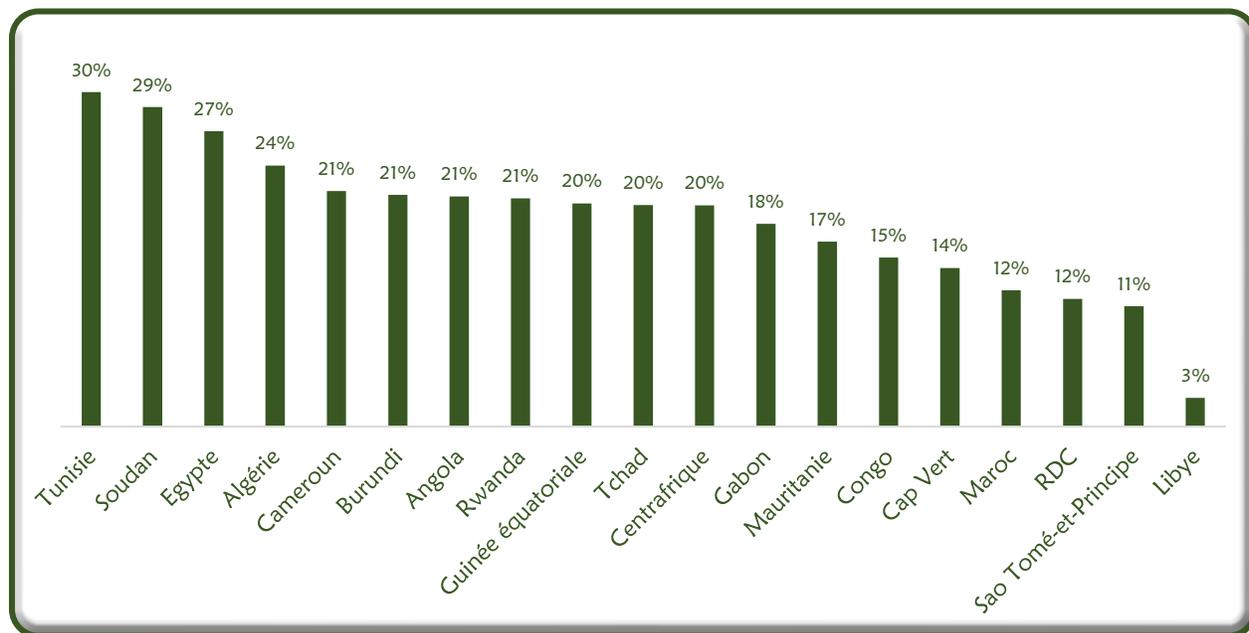
Figure 17 : 20 premiers marchés les plus proches avec des tarifs (distance en Km)



Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Parmi ces pays, compte tenu des niveaux de tarifs appliqués pour les produits sénégalais, les meilleurs marchés à cibler davantage seraient la Tunisie, le Soudan, l'Angola, l'Egypte, l'Algérie et le Cameroun, où un taux de taxe plus élevé est actuellement appliqué.

Figure 18 : Potentiels marchés pour les 10 produits considérés



Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

L'analyse par produit permet de dire que c'est le Soudan qui est la destination la plus fréquente, suivi de la Tunisie, du Rwanda, de l'Algérie et du Burundi.

Tableau 7 : Tarifs applicables plus élevés pour les exportations sénégalaises vers les pays les plus proches

Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques		Soudan	Tunisie	Algérie	Rwanda	Burundi
	Taux	40,0%	32,4%	30,0%	25,0%	25,0%
Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons		Angola	Tunisie	Soudan	Egypte	Rwanda
	Taux	50,0%	50,0%	38,5%	37,8%	30,4%
Préparations de viande, de poissons, de crustacés, de mollusques, d'autres invertébrés aquatiques ou d'insectes		Soudan	Tunisie	Cap Vert	Rwanda	Burundi
	Taux	40,0%	37,3%	33,5%	31,8%	31,8%
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisseries		Tunisie	Angola	Soudan	Rwanda	Burundi
	Taux	43,8%	41,8%	30,9%	25,1%	25,1%
Engrais		Algérie	Sao Tomé-et-Principe	Guinée équatoriale	Cameroun	Gabon
	Taux	14,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%
Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations cosmétiques		Egypte	Tunisie	Soudan	Algérie	Rwanda
	Taux	125,5%	39,9%	33,2%	24,8%	22,4%
Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ou artificielles		Soudan	Tunisie	Algérie	Centrafrique	Tchad
	Taux	29,1%	25,3%	23,9%	22,6%	22,2%
Ouates, feutres et non-tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie		Algérie	Mauritanie	Burundi	Tunisie	Rwanda
	Taux	20,3%	18,6%	17,8%	15,7%	15,7%
Produits céramiques		Egypte	Tunisie	Soudan	Maroc	Guinée équatoriale
	Taux	44,1%	42,1%	35,6%	34,3%	29,3%
Fonte, fer et acier		Soudan	Cameroun	Guinée équatoriale	Tchad	Centrafrique
	Taux	29,0%	19,0%	17,3%	17,3%	17,2%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

VI. Synthèse et discussion des résultats

La synthèse des résultats se fait en deux étapes :

La première étape consiste à classer les produits selon qu'ils soient dans le même groupe de produits au niveau de l'offre et de la demande. Il faut souligner qu'ici, ce qui est intéressant, ce sont les produits champions, émergents, contre-performants et en déclin.

Pour les produits qui sont « **Champions** » au niveau de l'offre du Sénégal et de la demande africaine, ils sont au nombre de 10 et sont classés selon le niveau technologique de fabrication.

Les résultats montrent clairement que le Sénégal est champion de façon répartie dans l'exportation de produits primaires, moyennes et à haute technologie. Par ailleurs, il faut souligner que l'avantage comparatif du Sénégal sur les produits à technologie élevée s'est détérioré sur la période 2016-2020 comparée à la période 2011-2015.

Tableau 8 : Synthèse des produits champions (Taxonomie 1 et Taxonomie 2)

Code	Produits champions	Classement par niveau de technologie	ACR	
			2011-2015	2016-2020
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	Produits primaires	0,097	0,067
08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	Produits primaires	0,068	0,066
16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...	Articles manufacturés provenant de ressources naturelles	0,051	-0,025
19	Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisseries	Articles manufacturés provenant de ressources agro	0,042	0,059 ↑
31	Engrais	Articles manufacturés de technologie moyenne procédé	0,066	0,036
33	Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ...	Articles manufacturés provenant de ressources naturelles : autres	0,054	0,040
54	Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ...	Articles manufacturés de technologie moyenne procédé	0,078	0,105 ↑
56	Ouates, feutres et non tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie	Articles manufacturés à technologie et compétences faibles	0,307	0,159

69	Produits céramiques	Articles manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre et provenant de ressources naturelles : autres	0,067	0,098 ↑
72	Fonte, fer et acier	Articles manufacturés à technologie et compétences faibles	- 0,047	0,026 ↑

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Concernant le second groupe de produits « **Emergents** » au niveau de l'offre et de la demande, on note aucun produit présent. En effet, les produits émergents choisis en fonction de la demande africaine diffèrent de la liste de produits émergents exportés par le Sénégal vers l'Afrique. Cela montre que la nouvelle structure de la demande africaine portant sur la période 2016-2020 ne croise pas l'offre de produits du Sénégal sur la même période.

Par ailleurs, il est intéressant de souligner que l'offre du Sénégal sur cette période porte sur des produits à plus forte intensité technologique que ceux demandés sur le marché africain.

Ce sont des produits qui concernent, pour certains, les chaînes de valeurs mondiales avec un degré de complexité économique plus élevé (Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques ... ; Navigation aérienne ou spatiale et Navigation maritime ou fluviale).

Tableau 9 : Synthèse des produits émergents (Taxonomie 1 et Taxonomie 2)

Produits émergents au niveau de la demande africaine	Produits émergents au niveau de l'offre du Sénégal
Céréales	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres
Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment	Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments ...
Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	Produits chimiques organiques
Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments	Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, ...
Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie
Produits divers des industries chimiques	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	Cuivre et ouvrages en cuivre

Ouvrages de sparterie ou de vannerie	Aluminium et ouvrages en aluminium
	Ouvrages divers en métaux communs
	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques ...
	Navigation aérienne ou spatiale
	Navigation maritime ou fluviale
	Ouvrages divers

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Pour les produits « **en déclin** », « Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs ; parties ... » est le seul produit identifié qui a perdu de son poids du côté de l'offre et de la demande simultanément.

Pour le dernier groupe de produits identifiés comme « **contre-performants** », deux produits sont identifiés : il s'agit de « Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons » et « Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou ... ».

En résumé, le Sénégal est champion dans l'exportation de produits à faibles technologies et provenant des ressources naturelles et agro. Ensuite, les nouveaux produits qui ont vu leur demande africaine augmenter sur la période 2016-2020 comparée à la période 2011-2015, sont différents de ceux offerts par le Sénégal, même si l'offre du Sénégal est axée sur des produits plus sophistiqués.

Conclusion et recommandations

Ce rapport s'est attelé à analyser les perspectives du Sénégal en termes d'exportations dans le cadre de la ZLECAf. Son objectif général est d'identifier les produits sur lesquels le Sénégal peut miser pour gagner le pari de la ZLECAf, produits susceptibles de promouvoir les exportations sénégalaises vers l'Afrique.

Pour atteindre cet objectif, une méthodologie basée sur trois approches taxonomiques complémentaires a été utilisée. Elle a porté sur l'offre de produits d'exportations du Sénégal

vers l'Afrique, la demande africaine adressée à l'Afrique et les avantages comparatifs révélés du Sénégal en Afrique.

Les résultats ont montré que le Sénégal est champion dans l'exportation de produits à moyenne technologie et en provenance des ressources agricoles et naturelles. Par ailleurs, il faut souligner que l'avantage comparatif du Sénégal sur les produits à technologie élevée s'est détérioré sur la période 2016-2020 comparée à la période 2011-2015. Par ailleurs, sur la période 2016-2020, il a été noté que la structure de la demande africaine portant n'épouse pas l'offre de produits du Sénégal, même si cette offre porte sur des produits à plus forte intensité technologique.

Au total, les 10 groupes de produits retenus sont ; « Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques », « Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons », « Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ... », « Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisseries », « Engrais », « Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations ... », « Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ... », « Ouates, feutres et non tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie », « Produits céramiques » et « Fonte, fer et acier ».

De plus, l'analyse des potentiels marchés permet de dire que c'est le Soudan qui est la destination la plus fréquente, suivi de la Tunisie, du Rwanda, de l'Algérie et du Burundi. Pour ce qui concerne des tarifs appliqués, les meilleurs marchés à cibler davantage seraient la Tunisie, le Soudan, l'Angola, l'Égypte, l'Algérie et le Cameroun, où un taux de taxe plus élevé est actuellement appliqué.

En termes d'implications politiques, pour gagner le pari de la ZLECAf, le Sénégal devrait :

- adapter son offre d'exportations à la demande africaine en se focalisant sur la demande africaine en provenance du reste du monde qui est plus sophistiquée que celle adressée aux pays africains et qui est prometteur ;

- anticiper sur la concurrence qui se profile avec la zone de libre échange qui le mettra face à des pays qui ont plus de capacités d'exportations et qui sont plus compétitives ;
- mettre en place des politiques de labélisation des produits pour les PME et les PMI pour leur offrir plus d'opportunités ;
- mettre en place des réformes incitatrices pour les entreprises qui veulent exporter vers l'Afrique ;
- miser sur la réalisation d'infrastructures d'énergie et de transport.

Bibliographie

Acemoglu, D. et F. Zilibotti (1997), « Was Prometheus unbound by chance? Risk diversification and growth », *Journal of Political Economy* 105(4), pages 709 à 751

Agence nationale de la statistique et de la démographie (2019). Situation économique et sociale (2017-2018)

Banque africaine de développement (2017). Sénégal : Des progrès significatifs dans les infrastructures mais peut mieux faire

Banque Mondiale (2020). The African Continental Free Trade Area : Economic and Distributional Effects. © Washington, DC: WorldBank. <http://hdl.handle.net/10986/34139>
License: CC BY 3.0 IGO.

Calculs de la CEA basés sur le modèle MIRAGE CGE, notamment sur différents scénarios d'ambition et comparés à une base de référence en l'absence de la ZLECAf à l'horizon 2040. Pour plus de détails, voir Mevel, S., à paraître dans le *Journal of African Trade*.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2011). Renforcer les capacités productives : le soutien de la CNUCED aux PMA

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2020). Indice des capacités productives de la CNUCED / Coup de projecteur sur les pays en développement sans littoral

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (2020). L'île Maurice dévoile un plan d'expansion de sa production industrielle

Fonds monétaire international (2023). Trade integration in Africa : unleashing the continent's potential in a changing world. African Department (Series). Washington, DC. DP/2023/003. May 2023.

Imbs J. and Wacziarg R. (2003). « Stages of diversification », *American Economic Review*, 93 (1), p. 63 à 86.

Royaume du Maroc (2019). Complexité économique et développement : Stratégies pour la diversification structurelle de l'économie marocaine

Sannasse V., Seetanah B. et Lamport M. J. (2014). Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice dans *Se connecter aux marchés mondiaux : Défis et possibilités : études de cas présentées par des titulaires de chaires de l'OMC*

UNECA et ATPC. Perspectives de transformation de l'Afrique offertes par la ZLECAf ; Mevel et Karingi (2012) : Approfondissement de l'intégration régionale en Afrique : bilan d'équilibre général calculable de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale suivie d'une union douanière continentale ; OIT et CNUCED (2013) ; et (UA, BAD, 2017) : état de l'intégration régionale en Afrique VIII.

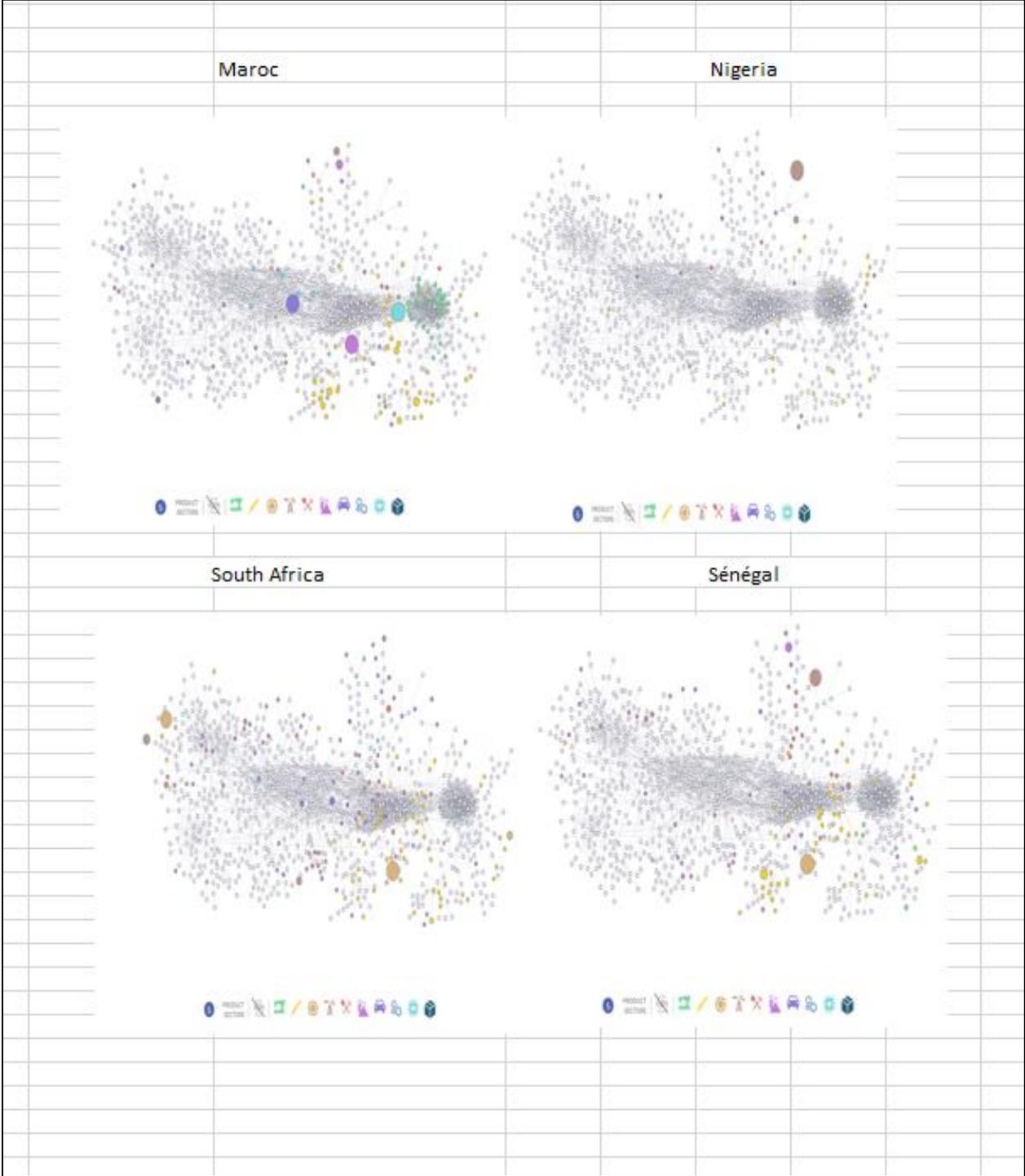
<https://unctad.org/news/productive-capacities-index-helps-countries-build-economic-resilience>

<https://www.integrate-africa.org/>

www.harvard.edu

Annexes

Annexe 1 : Espace produit dans quelques pays de comparaison



Source: atlas.cid.harvard.edu, 2022

Annexe 2 : Produits contre performants selon l'ACR

Faibles	
'01	Animaux vivants
'02	Viandes et abats comestibles
'05	Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
'06	Plantes vivantes et produits de la floriculture
'07	Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires
'08	Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons
'09	Café, thé, maté et épices
'11	Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment
'12	Graines et fruits oléagineux ; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou ...
'13	Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux
'14	Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs
'15	Graisses et huiles animales ou végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires ...
'16	Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...
'17	Sucres et sucreries
'20	Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes
'22	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres
'23	Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux
'26	Minerais, scories et cendres
'28	Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments ...
'30	Produits pharmaceutiques
'32	Extraits tannants ou tinctoriaux ; tanins et leurs dérivés ; pigments et autres matières colorantes ; ...
'36	Poudres et explosifs ; articles de pyrotechnie ; allumettes ; alliages pyrophoriques ; matières ...
'37	Produits photographiques ou cinématographiques
'40	Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc
'41	Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs
'42	Ouvrages en cuir ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyage, sacs à main ...
'43	Pelleteries et fourrures ; pelleteries factices
'44	Bois, charbon de bois et ouvrages en bois
'45	Liège et ouvrages en liège
'47	Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton à recycler (déchets ...)
'48	Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton
'49	Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques ; textes manuscrits ...
'50	Soie
'51	Laine, poils fins ou grossiers ; fils et tissus de crin
'52	Coton
'53	Autres fibres textiles végétales ; fils de papier et tissus de fils de papier
'57	Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles
'58	Tissus spéciaux ; surfaces textiles touffetées ; dentelles ; tapisseries ; passementeries ; broderies

'59	Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés ; articles techniques en matières textiles
'60	Étoffes de bonneterie
'61	Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie
'62	Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie
'63	Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons
'64	Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets
'65	Coiffures et parties de coiffures
'66	Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties
'68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues
'69	Produits céramiques
'70	Verre et ouvrages en verre
'71	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés ...
'73	Ouvrages en fonte, fer ou acier
'74	Cuivre et ouvrages en cuivre
'75	Nickel et ouvrages en nickel
'76	Aluminium et ouvrages en aluminium
'78	Plomb et ouvrages en plomb
'79	Zinc et ouvrages en zinc
'80	Étain et ouvrages en étain
'81	Autres métaux communs ; cermets ; ouvrages en ces matières
'83	Ouvrages divers en métaux communs
'84	Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; parties de ces ...
'85	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou ...
'86	Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques ...
'87	Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et a ...
'88	Navigation aérienne ou spatiale
'89	Navigation maritime ou fluviale
'90	Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ...
'92	Instruments de musique ; parties et accessoires de ces instruments
'94	Meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literie et similaires ; appareils d'éclairage ...
'95	Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports ; leurs parties et accessoires
'96	Ouvrages divers
'97	Objets d'art, de collection ou d'antiquité

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Annexe 3 : Produits contre-performants selon l'approche par l'offre

	2011-2020
Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments	51,6%
Céréales	10,1%

Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou	6,0%
Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; parties de ces	5,5%
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et a	4,8%
Lait et produits de laiterie ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine	3,8%
Produits divers des industries chimiques	3,5%
Ouvrages en fonte, fer ou acier	3,3%
Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	2,7%
Cacao et ses préparations	1,5%
Produits pharmaceutiques	1,3%
Sucres et sucreries	1,3%
Meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literie et similaires ; appareils d'éclairage	1,0%
Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons	1,0%
Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	0,9%
Graines et fruits oléagineux ; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou	0,4%
Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes	0,2%
Poudres et explosifs ; articles de pyrotechnie ; allumettes ; alliages pyrophoriques ; matières	0,2%
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle	0,2%
Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs	0,1%
Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues	0,1%
Armes, munitions et leurs parties et accessoires	0,1%
Viandes et abats comestibles	0,0%
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	0,0%
Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports ; leurs parties et accessoires	0,0%
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	0,0%
Coiffures et parties de coiffures	0,0%
Plomb et ouvrages en plomb	0,0%
Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	0,0%
Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	0,0%
Tissus spéciaux ; surfaces textiles touffetées ; dentelles ; tapisseries ; passementeries ; broderies	0,0%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Annexe 4 : Produits faibles selon l'approche par la demande

	2016-2020	Part
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	0,958	1,85%
Navigation aérienne ou spatiale	0,786	1,20%
Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets	0,763	1,50%
Caoutchouc et ouvrages en caoutchouc	0,693	1,33%

Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs	0,683	1,22%
Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...	0,635	1,25%
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	0,632	1,19%
Papiers et cartons ; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton	0,580	1,11%
Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment	0,575	1,06%
Véhicules et matériel pour voies ferrées ou similaires et leurs parties ; appareils mécaniques ...	0,537	1,13%
Ouvrages en fonte, fer ou acier	0,537	1,03%
Meubles ; mobilier médico-chirurgical ; articles de literie et similaires ; appareils d'éclairage ...	0,515	0,99%
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou ...	0,514	0,98%
Produits pharmaceutiques	0,436	0,80%
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et a ...	0,396	0,76%
Graisses et huiles animales ou végétales ; produits de leur dissociation ; graisses alimentaires ...	0,385	0,69%
Produits céramiques	0,380	1,05%
Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons	0,375	0,72%
Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques ; textes manuscrits ...	0,368	0,68%
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	0,360	0,74%
Autres métaux communs ; cermets ; ouvrages en ces matières	0,328	0,16%
Machines, appareils et engins mécaniques, réacteurs nucléaires, chaudières ; parties de ces ...	0,310	0,60%
Verre et ouvrages en verre	0,299	0,57%
Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux	0,297	0,57%
Bois, charbon de bois et ouvrages en bois	0,266	0,51%
Sucres et sucreries	0,264	0,50%
Poudres et explosifs ; articles de pyrotechnie ; allumettes ; alliages pyrophoriques ; matières ...	0,252	0,50%
Coiffures et parties de coiffures	0,249	0,48%
Graines et fruits oléagineux ; graines, semences et fruits divers ; plantes industrielles ou ...	0,245	0,47%
Autres produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs	0,171	0,30%
Extraits tannants ou tinctoriaux ; tanins et leurs dérivés ; pigments et autres matières colorantes ; ...	0,169	0,31%
Fruits comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons	0,164	0,33%
Aluminium et ouvrages en aluminium	0,157	0,31%
Pâtes de bois ou d'autres matières fibreuses cellulosiques ; papier ou carton à recycler (déchets ...	0,132	0,30%

Café, thé, maté et épices	0,126	0,24%
Minerais, scories et cendres	0,104	0,19%
Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues	0,099	0,18%
Plomb et ouvrages en plomb	0,087	0,16%
Produits chimiques inorganiques ; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments ...	0,082	0,13%
Gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux	0,079	0,14%
Cuivre et ouvrages en cuivre	0,077	0,15%
Instruments et appareils d'optique, de photographie ou de cinématographie, de mesure, de contrôle ...	0,076	0,14%
Ouvrages divers	0,074	0,15%
Coton	0,069	0,12%
Jouets, jeux, articles pour divertissements ou pour sports ; leurs parties et accessoires	0,068	0,13%
Ouvrages divers en métaux communs	0,066	0,04%
Tissus spéciaux ; surfaces textiles touffetées ; dentelles ; tapisseries ; passementeries ; broderies	0,046	0,09%
Autres fibres textiles végétales ; fils de papier et tissus de fils de papier	0,041	0,08%
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	0,038	0,07%
Tapis et autres revêtements de sol en matières textiles	0,036	0,06%
Viandes et abats comestibles	0,032	0,06%
Vêtements et accessoires du vêtement, autres qu'en bonneterie	0,031	0,06%
Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	0,030	0,06%
Ouvrages en cuir ; articles de bourrellerie ou de sellerie ; articles de voyage, sacs à main ...	0,029	0,05%
Plantes vivantes et produits de la floriculture	0,027	0,05%
Instruments de musique ; parties et accessoires de ces instruments	0,023	0,04%
Parapluies, ombrelles, parasols, cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et leurs parties	0,018	0,04%
Matières à tresser et autres produits d'origine végétale, non dénommés ni compris ailleurs	0,014	0,03%
Animaux vivants	0,010	0,02%
Tissus imprégnés, enduits, recouverts ou stratifiés ; articles techniques en matières textiles	0,009	0,02%
Laine, poils fins ou grossiers ; fils et tissus de crin	0,008	0,02%
Navigation maritime ou fluviale	0,005	0,01%
Soie	0,004	0,01%
Produits photographiques ou cinématographiques	0,003	0,01%
Nickel et ouvrages en nickel	0,001	0,00%
Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés ...	0,001	0,00%
Étoffes de bonneterie	0,000	0,00%
Zinc et ouvrages en zinc	0,000	0,00%

Pelleteries et fourrures ; pelleteries factices	0,000	0,00%
Liège et ouvrages en liège	0,000	0,00%
Étain et ouvrages en étain	0,000	0,00%

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs

Annexe 5 : Synthèse de la taxonomie des exportations du Sénégal vers l'Afrique

Gagnants-Gagnants			Gagnants-Perdants			Perdants-Gagnants			Perdants-Perdants		
Rubriques	Poids	Part	Rubriques	Poids	Part	Rubriques	Poids	Part	Rubriques	Poids	Part
Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	9,7 %	9,9%	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation ; matières bitumineuses ; ...	19,2 %	1,3%	Céréales	2,9%	4,3%	Lait et produits de la laiterie ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine ...	1,1%	3,1%
Préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés ...	0,3 %	1,5%	Produits chimiques organiques	0,3%	1,8%	Produits de la minoterie ; malt ; amidons et féculés ; inuline ; gluten de froment	0,5%	1,2%	Cacao et ses préparations	0,4 %	3,3 %
Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait ; pâtisseries	3,0 %	7,8%	Engrais	1,6%	1,3%	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués	7,3%	9,1%	Autres articles textiles confectionnés ; assortiments ; friperie et chiffons	0,3 %	1,0%
Préparations de légumes, de fruits ou d'autres parties de plantes	0,5 %	1,6%	Chaussures, guêtres et articles analogues ; parties de ces objets	0,3%	1,3%	Sel ; soufre ; terres et pierres ; plâtres, chaux et ciments	14,8 %	11,9%	Fonte, fer et acier	6,5 %	5,0 %
Préparations alimentaires diverses	8,8 %	14,7 %	Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs ; parties ...	0,3%	2,4 %	Matières albuminoïdes ; produits à base d'amidons ou de féculés modifiés ; colles ; enzymes	0,1%	1,4%	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties ; appareils d'enregistrement ou ...	1,7%	1,0%
Huiles essentielles et résinoïdes ; produits de parfumerie	3,8 %	4,3%				Produits divers des industries chimiques	1,0%	1,6%	Horlogerie	0,0 %	1,5%

ou de toilette préparés et préparations ...											
Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, préparations lubrifiantes, ...	1,1%	2,0%				Matières plastiques et ouvrages en ces matières	2,5%	1,7%			
Filaments synthétiques ou artificiels ; lames et formes similaires en matières textiles synthétiques ...	0,1%	1,7%				Ouvrages de sparterie ou de vannerie	0,2%	20,7%			
Fibres synthétiques ou artificielles discontinues	0,3%	6,1%									
Ouates, feutres et non tissés ; fils spéciaux ; ficelles, cordes et cordages ; articles de corderie	0,1%	2,5%									
Plumes et duvet apprêtés et articles en plumes ou en duvet ; fleurs artificielles ; ouvrages ...	0,6%	14,1%									

Source : Calculs du CCI sur la base des statistiques de UN COMTRADE, nos calculs